

BINIC-ÉTABLES

SUR MER

DIAGNOSTIC DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

COMMUNE DE BINIC-ÉTABLES SUR MER



mapetiteboiteverte.com

CONTEXTE DU DIAGNOSTIC

Déjà engagée dans la transition écologique, la commune de Binic-Étables sur Mer (BESM) détient de puissants leviers pour agir sur son territoire en termes d'atténuation des gaz à effet de serre (GES), d'adaptation aux changements climatiques et de mitigation des défis socioéconomiques. Pour inscrire ses efforts dans une démarche plus large tout en tenant compte des limites planétaires, **la commune souhaite se doter d'une stratégie de transition écologique qui lui permettra de bâtir une société plus juste, plus prospère et plus respectueuse de l'environnement.** La première étape de l'élaboration de cette stratégie est le diagnostic partagé qui, faisant l'objet de ce présent document, vise à établir les constats et partager les apprentissages et les défis qu'on en tire. D'abord, la mise en contexte vise à situer le rôle et les responsabilités de la commune. Ensuite, l'état des lieux permet d'identifier les actions déjà en cours au sein du territoire, de la collectivité et internes à l'organisation. Il permet aussi de déterminer les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces en lien avec les enjeux de transition écologique. Enfin, la lecture transversale et partagée de ces enjeux ainsi que l'évaluation de la maturité de l'organisation permettent **d'inscrire six défis auxquels la commune devra faire face au regard du diagnostic.** Dans le cadre de cette démarche, la participation de tous et toutes fut encouragée : les élus, les techniciens de la commune, les citoyens et les autres parties prenantes associées.

BESM s'insère dans un contexte d'action climatique territorial, régional, national et international. Les efforts des municipalités sont reconnus par la Décision de la COP21 pour contribuer à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris. La loi française Climat et Résilience comprend plusieurs mesures qui impactent les compétences et activités des collectivités territoriales et doivent être intégrées aux politiques et pratiques internes de BESM. Saint-Brieuc Armor Agglomération (SBAA), où se situe BESM, est de plus en plus engagé dans la transition et fait évoluer ses politiques et plans territoriaux, ce qui pousse les communes à mettre en place leurs propres stratégies et outils pour s'aligner aux objectifs à différentes échelles. Ainsi, pour développer son diagnostic, BESM s'est appuyée sur les documents cadres à l'échelle de l'Agglomération, ainsi que ceux à l'échelle du Pays, du Département et de la Région. Des entretiens individuels ont aussi été réalisés auprès de neuf agents territoriaux et de la directrice de l'Office de Tourisme, et un questionnaire d'auto-évaluation fut administré à sept responsables de service. Le comité de pilotage de la stratégie a également été mis à contribution. Enfin, le week-end des transitions des 14 et 15 mai 2022 a permis de recueillir les premières impressions des agents territoriaux et des citoyens relatives au diagnostic.

L'analyse du contexte territorial dans lequel se trouve la commune de BESM a permis de dresser le portrait des grandes tendances qui touchent les communautés et le territoire.

- En ce qui concerne **la population**, les changements démographiques incluent un important vieillissement, et une perte préoccupante d'actifs. Plusieurs inégalités persistent quant à l'accès au logement, l'accès à la mobilité, l'exposition aux polluants atmosphériques et l'accès à la nature.

- **Les données économiques** indiquent que l'économie est majoritairement présente, c'est-à-dire portée par la consommation des habitants et des touristes. On note donc un manque de diversification de l'économie et un territoire qui ne dispose pas d'identité économique suffisante pour se différencier dans le contexte régional. Notamment, l'économie maritime n'est pas particulièrement valorisée malgré son potentiel.

• Au niveau du **territoire**, on constate une artificialisation importante des sols et des bouleversements écologiques qui s'en suivent, ainsi qu'une fragilisation des milieux aquatiques et des problèmes de pollution des cours d'eau. Les activités liées au tourisme provoquent une pression sur les écosystèmes. On note également l'étalement urbain de la municipalité et une dépendance à la voiture individuelle, ce qui augmente la pression foncière et la dévitalisation des centres urbains. Le parc résidentiel est toujours fortement énergivore et est dans les principaux secteurs émetteurs de GES.

• En ce qui a trait à **la gouvernance** à BESM, l'absence de transversalité et le présent manque de cohérence avec les objectifs des acteurs territoriaux devront être abordés. La transition doit s'inscrire dans une volonté de protection du cadre de vie des habitants. La commune doit améliorer ses pratiques et les rendre cohérentes à ses objectifs afin d'être exemplaire.

Par la suite, l'état des lieux a été réalisé plus spécifiquement sur la base de 17 enjeux liés à la transition socioécologique :

- | | |
|---|--|
| 1. Gaz à effet de serre | 10. Économie |
| 2. Adaptation aux changements climatiques | 11. Mobilisation citoyenne |
| 3. Eau | 12. Travail, éthique et équité |
| 4. Biodiversité | 13. Santé et sécurité |
| 5. Matières résiduelles | 14. Urbanisme et aménagement |
| 6. Agriculture | 15. Mobilité |
| 7. Qualité de vie | 16. Infrastructures bâties et efficacité énergétique |
| 8. Pollutions et nuisances | 17. Pratiques exemplaires |
| 9. Gouvernance | |

Suite à l'analyse du diagnostic et de l'état des lieux, **six défis propres à BESM ont été mis en lumière**. Ils tiennent compte des forces et des faiblesses de la commune à l'heure actuelle, mais aussi de ses aspirations et des opportunités qui s'offrent à elle. Ces six (6) défis sont les suivants :

1. Protection et adaptation des milieux naturels et urbains en réponse aux impacts des changements climatiques et en visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité.

2. Soutien et accompagnement de la population au développement de sa résilience face aux changements climatiques selon les différentes vulnérabilités du territoire, et plus particulièrement en situation de crise.

3. Une gouvernance transversale et partagée où chaque acteur est responsable de l'atteinte des objectifs de la stratégie de transition.

4. Mobilisation de la population citoyenne pour que son engagement amplifie l'impact positif et collectif des actions mises en œuvre.

5. Exemplarité de l'organisation communale et des acteurs économiques du territoire.

6. La compréhension de l'importance de la stratégie de transition par la population citoyenne.

Ces défis pourront contribuer à la détermination des orientations que souhaite prendre BESM pour parvenir aux résultats qui feront d'elle une commune exemplaire en termes de transition socioécologique.

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE DU DIAGNOSTIC.....	1
TABLE DES MATIÈRES.....	3
TABLE DES ACRONYMES.....	5
LE MOT DES ÉLUS.....	6
GLOSSAIRE.....	7
INTRODUCTION.....	9
CONTEXTE.....	11
1. CONTEXTE D’ACTION CLIMATIQUE.....	12
2. CONTEXTE TERRITORIAL DE LA COMMUNE.....	14
a. Population.....	14
b. Données économiques.....	14
c. Territoire.....	15
d. Gouvernance.....	16
e. Données sur la Mairie.....	16
f. Partage des compétences.....	17
3. CONCLUSION.....	17
MÉTHODOLOGIE.....	18
ÉTAT DES LIEUX.....	21
ÉCHELLE DE MATURITÉ.....	22
1. GAZ À EFFET DE SERRE.....	23
2. ADAPTATION.....	25
3. EAU.....	29
4. BIODIVERSITÉ.....	32
5. MATIÈRES RÉSIDUELLES.....	35
6. AGRICULTURE.....	38
7. QUALITÉ DE VIE.....	42
8. POLLUTIONS ET NUISANCES.....	45
9. GOUVERNANCE.....	47
10. ÉCONOMIE.....	50
11. MOBILISATION CITOYENNE.....	53
12. TRAVAIL, ÉTHIQUE ET ÉQUITÉ.....	55
13. SANTÉ ET SÉCURITÉ.....	57
14. URBANISME ET AMÉNAGEMENT.....	59
15. MOBILITÉ.....	61
16. INFRASTRUCTURES BÂTIES ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE.....	63
17. PRATIQUES DE GESTION EXEMPLAIRES.....	65
DÉFIS.....	67

1. Protection et adaptation des milieux naturels et urbains en réponse aux impacts des changements climatiques et en visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité	67
a. Les points de vigilance.....	67
b. Les générateurs d'impact positif.....	67
c. Les potentiels pour la commune.....	68
d. Des idées qui émergent.....	68
2. Soutien et accompagnement de la population au développement de sa résilience face aux changements climatiques selon les différentes vulnérabilités du territoire, et plus particulièrement en situation de crise	69
a. Les points de vigilance.....	69
b. Les générateurs d'impact positif.....	69
c. Les potentiels pour la commune.....	69
d. Des idées qui émergent.....	70
3. Une gouvernance transversale et partagée où chaque acteur est responsable de l'atteinte des objectifs de la stratégie de transition	70
a. Les points de vigilance.....	70
b. Les générateurs d'impact positif.....	70
c. Les potentiels pour la commune.....	71
d. Des idées qui émergent.....	71
4. Mobilisation de la population citoyenne pour que son engagement amplifie l'impact positif et collectif des actions mises en œuvre	71
a. Les points de vigilance.....	71
b. Les générateurs d'impact positif.....	71
c. Les potentiels pour la commune.....	72
d. Des idées qui émergent.....	72
5. Exemplarité d'organisation communale et des acteurs économiques du territoire	72
a. Les points de vigilance.....	72
b. Les générateurs d'impact positif.....	72
c. Les potentiels pour la commune.....	73
d. Des idées qui émergent.....	73
6. La compréhension de l'importance de la stratégie de transition par la population citoyenne afin de construire un objectif collectif	74
CONCLUSION.....	75
BIBLIOGRAPHIE.....	76

TABLE DES ACRONYMES

3RVE	Réduction, réutilisation, recyclage, valorisation, élimination
ADIL	Agence départementale d'information sur le logement
ALEC	Agence locale de l'énergie et du climat
AME	Aires Marines Éducatives
ANFR	Agence Nationale des Fréquences
BESM	Binic-Étables sur Mer
CAUE	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCC	Convention Citoyenne sur le Climat
CCNUCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
CDG22	Centre de gestion de la fonction publique territoriale 22
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
COP21	21e Conférence des Parties à Paris
DD	Développement durable
DOB	Directive sur les Orientations Budgétaires
DPMn	Domaine public maritime naturel
DTTM	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
EBC	Espaces Boisés Classés
ÉR	Énergies renouvelables
GEMAPI	Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
GES	Gaz à effet de serre
IRSN	Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire
OEB	Observatoire Environnement Bretagne
PADD	Projet d'Aménagement et de Développement Durable
PAGD	Plan d'Aménagement et de Gestion Durable
PCAET	Plan Climat Air Énergie Territorial
PLH	Programme Local de l'Habitat
PLU	Plan Local d'Urbanisme
PLUi	Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
PMR	Personne à Mobilité Réduite
PPBE	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement
PRSE	Plan Régional Santé Environnement
SBAA	Saint-Brieuc Armor Agglomération
SCoT	Schéma de Cohérence Territoriale
SRADDET	Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
SRCAE	Schéma Régional Climat Air Énergie
TEOMI	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative
UV	Ultraviolet
ZAN	Zéro Artificialisation Nette

LE MOT DES ÉLUS

Binicaises, Tagarins, Tagarines, Binicais,

Depuis le début du mandat, et conformément à nos engagements, nous avons engagé les transitions, qu'elles soient démocratiques, sociales ou environnementales. De nombreuses actions ont été engagées, beaucoup reste à faire. **Nous pouvons le faire ensemble.**

Il nous a paru essentiel aujourd'hui d'établir un état des lieux, **un diagnostic environnemental élargi à nos pratiques sociales et démocratiques.** C'est l'objet de cette présentation réalisée par « Ma petite boîte verte ».

À partir de ce constat, nous allons mettre en place une stratégie de transition écologique qui guidera notre commune vers la sobriété carbone. Chaque projet devra s'inscrire dans ces grandes lignes que nous aurons tracées rendant ainsi visibles la cohérence de nos actions, ce qui fait défaut aujourd'hui.

Aujourd'hui, nous souhaitons que notre commune prenne un virage ambitieux. **La démarche que nous entamons est volontaire,** car nous savons qu'elle est le gage d'une société en santé, dans laquelle l'humain passe en priorité. Les objectifs que nous nous fixerons devront être atteignables et mesurables et nous nous engageons à rendre compte chaque année de l'avancée dans cette démarche.

Nous vous invitons comme nombre d'entre vous l'ont déjà fait à vous engager, selon vos moyens, avec nous sur les actions qui vous paraissent essentielles. Que ce soit au travers de la commission extra-municipale, des groupes de travail ou des associations qui font la richesse de notre territoire.

La crise climatique est un moment pour revoir notre rapport aux autres, notre rapport à l'environnement, et la façon dont nous voulons **vivre notre vie dans une optique de solidarité et de bien-vivre ensemble.** Nous souhaitons également que cette transition soit socioécologique. Elle est l'occasion d'être à l'écoute de ceux et celles qui ont souvent été laissés derrière, et qui sont de façon inégale les premiers à être affectés par les effets des crises diverses.

Mettre sur pied une stratégie de transition est l'occasion de concrétiser nos ambitions : **rendre notre commune encore plus dynamique, faire de nos cœurs de ville des lieux attractifs, favoriser un aménagement qui répond aux impératifs écologiques, maintenir un environnement de qualité, faciliter et diversifier la mobilité, et mettre la culture au service de l'apprentissage. Conjuignons nos talents et nos énergies, ensemble, au-delà de nos différences, nous pouvons beaucoup pour Binic-Étables sur Mer.**



Paul Chauvin
Maire de Binic-Étables sur Mer



Hélène Lutz
4^{ème} adjointe en charge de l'Environnement,
de l'Urbanisme et des Mobilités

GLOSSAIRE

Quelques définitions pour mieux comprendre le concept de transition écologique :

Accord de Paris : accord mondial qui fait suite aux négociations issues de la Conférence de Paris de 2015 sur les changements climatiques de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

Action climatique : geste ou initiative qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre ou à s'adapter aux nouvelles réalités du climat (canicules, inondations, etc.).

Adaptation : actions dont le but est de renforcer la capacité des individus et des organisations (entreprises, villes, etc.) à s'ajuster aux effets des changements climatiques, par exemple en réduisant les surfaces imperméables en milieu inondable.

Aléa climatique : phénomène ou manifestation physiques liés directement ou indirectement aux changements climatiques et susceptibles d'occasionner des pertes en vies humaines ou des blessures, des dommages aux biens, des perturbations sociales et économiques ou une dégradation de l'environnement. Exemples : précipitations abondantes, périodes de chaleur extrême, submersion marine, tempêtes, vents violents et tornades.

Atténuation : actions visant à réduire les émissions de GES à la source (convertir le système de chauffage d'un bâtiment du mazout à l'énergie solaire par exemple) ou à capturer le CO₂ présent dans l'atmosphère (planter des arbres par exemple).

CO₂ : formule chimique du dioxyde de carbone, un des gaz à effet de serre. Le CO₂ est naturellement présent dans l'atmosphère. Il est aussi le principal gaz à effet de serre émis dans le cadre des activités humaines. Pour parler des émissions de GES, l'unité des tonnes équivalentes de CO₂ est utilisée (tCO₂e).

COP21 : 21e Conférence des parties sur les changements climatiques qui s'est tenue en 2015 à Paris. Son objectif premier était de conclure un accord entre les États afin de maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2°C. La COP21 visait également un second objectif : aider les pays émergents à lutter contre le dérèglement climatique et à s'y adapter.

Empreinte carbone : mesure la contribution aux changements climatiques d'un produit, d'une activité, d'une personne, d'une entreprise ou d'une ville. Elle est généralement calculée en kilos ou en tonnes d'équivalent CO₂.

Gaz à effet de serre (GES) : regroupe les nombreux gaz contenus naturellement dans l'atmosphère qui contribuent à retenir la chaleur du rayonnement solaire. Ces gaz sont à la source du réchauffement climatique, principalement dans le cadre des émissions issues des activités humaines.

GIEC : groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) créé en 1988 sous l'égide de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

Réduction : actions visant à réduire les émissions de GES à la source (exemple : manger moins de viande) ou à capturer le CO₂ présent dans l'atmosphère (exemple : planter des arbres).

Résilience : capacité à anticiper, à réagir et à s'adapter pour se développer durablement, quelles que soient les perturbations subies.

Risque : calcul de l'incertitude sur l'atteinte des objectifs de l'organisation municipale. Le niveau de risque dépend de la probabilité d'occurrence d'un aléa climatique et la gravité (ampleur des conséquences) susceptibles d'en résulter sur les éléments vulnérables.

Séquestration du carbone : stockage à long terme du dioxyde de carbone hors de l'atmosphère.

Sobriété carbone : se dit d'un produit, d'un service, ou d'une organisation dont les activités émettent peu ou pas d'émissions de GES. La sobriété carbone concerne le volume et le type d'énergie nécessaire, mais aussi l'approvisionnement en matériaux et la génération de matières résiduelles.

Transition socioécologique : évolution vers un nouveau modèle économique et social, un modèle de développement durable qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux, ceux du changement climatique, de la rareté des ressources, de la perte accélérée de la biodiversité et de la multiplication des risques sanitaires environnementaux.

Vulnérabilité : mesure dans laquelle un système est sensible et incapable de faire face aux effets défavorables des changements climatiques, y compris la variabilité et les événements extrêmes.



Crédit Photo : Thibault Poriel



INTRODUCTION

La transformation de nos sociétés au profit du bien-être et de la santé des générations actuelles et futures doit se faire le plus rapidement possible si l'on se fie aux rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Binic-Étables sur Mer est une commune déjà engagée dans la transition écologique. **Ses compétences au niveau local lui fournissent de puissants leviers pour agir sur le territoire tout en engendrant des impacts positifs qui transcendent ses frontières administratives.**

Dans l'objectif principal d'entraîner des retombées positives concrètes pour les citoyens et citoyennes, Binic-Étables sur Mer souhaite inscrire ses efforts dans une démarche plus large qui tient compte des limites planétaires. Pour y arriver, elle se dote ainsi d'une **stratégie de transition écologique qui lui permettra de bâtir une société plus juste, plus prospère et plus respectueuse de l'environnement.**

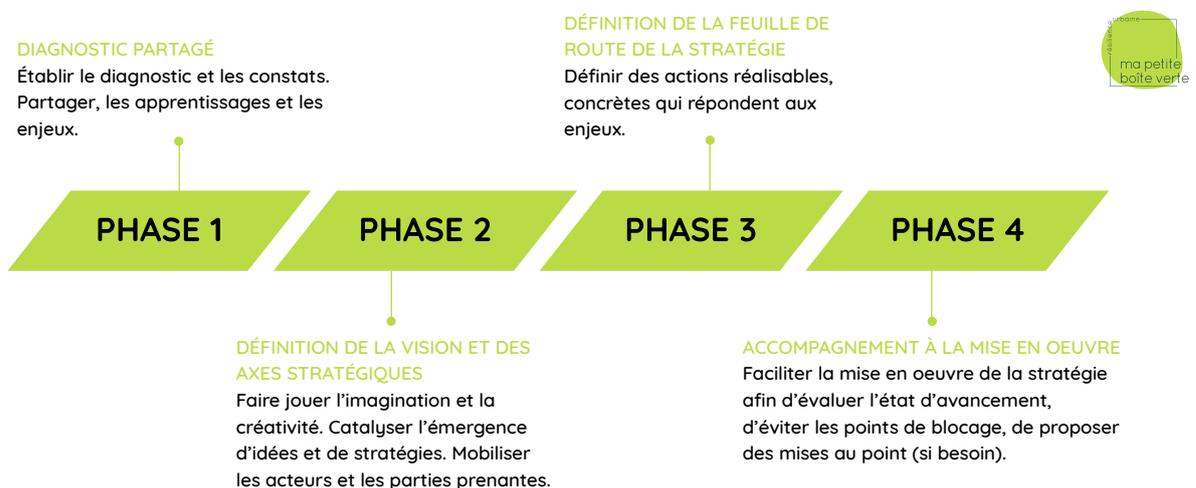
Cette stratégie doit permettre à la commune de :

- Réduire son empreinte carbone, favoriser les mobilités douces, définir une stratégie globale air et énergie
- Préserver sa qualité d'air et d'eau, sa biodiversité, son patrimoine arboricole et naturel
- Protéger ses zones humides et ses cours d'eau et faire entrer la nature en ville
- Viser une résilience alimentaire, une restauration collective idéale et préserver les activités et les services en cœur de ville

Dans le but de tirer profit des savoirs des acteurs internes et des partenaires, le processus vise **la concertation et la mobilisation** de ces derniers afin que les changements opérés **s'appuient sur des éléments factuels**. La participation de tous et toutes est encouragée : les gestionnaires, les équipes techniques, les citoyens et les parties prenantes.

L'élaboration de la stratégie de transition comprend **quatre grandes étapes**.

Une démarche en quatre temps



La première étape fait l'objet de ce présent document. Elle consiste en **un diagnostic de développement durable de la commune, qui permet d'établir des constats, de comprendre les enjeux et de définir des opportunités.**

Le diagnostic comporte trois parties. La mise en contexte vise à situer le rôle et les responsabilités de la commune de Binic-Étables sur Mer en ce qui a trait à la population, l'économie, le territoire et la gouvernance. Cette mise en contexte est suivie d'un état des lieux basé sur 17 enjeux liés au développement durable et à la transition écologique. Cette fine analyse permet d'identifier les forces et les opportunités propres à chaque enjeu qui, une fois communiquée et partagée auprès des acteurs, mènera à la troisième partie du diagnostic : une lecture transversale et partagée de la maturité en développement durable de la commune.



Crédit Photo : Thibault Poriel



CONTEXTE

Binic-Étables sur Mer : une commune de littoral
dans une agglomération en pleine transformation

1. CONTEXTE D'ACTION CLIMATIQUE

La création de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a fixé le premier cadre global rassemblant les États parties autour de buts communs, en réponse aux conséquences croissantes que provoquent les émissions de gaz à effet de serre (GES) sur notre environnement.¹ L'Accord de Paris, adopté par la CCNUCC lors de la COP21, et ratifié par 185 parties (dont l'Union européenne) en 2019, a ouvert la voie à une approche coopérative d'engagement et d'action en faveur du climat.

Les efforts des acteurs non étatiques, dont les municipalités, les villes, les régions et la société civile, sont désormais reconnus par la Décision de la COP21 et sont donc fortement encouragés pour contribuer à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris. Ces objectifs se déclinent en trois piliers : l'atténuation des changements climatiques; l'adaptation aux conséquences engendrées; et l'alignement des flux financiers avec les objectifs climatiques.²

À l'échelle de la France, la Loi Climat et Résilience du 22 août 2021 traduit les propositions de la Convention citoyenne pour le climat (CCC), et pose que l'État s'engage à respecter l'objectif européen de baisse d'au moins 55% des émissions de GES d'ici 2030, dans une optique de justice sociale. La Loi est érigée selon les cinq thématiques de la CCC : consommer, produire et travailler, se déplacer, se loger et se nourrir. De nombreuses mesures impactent les compétences et activités des collectivités territoriales, et doivent donc être intégrées aux politiques et pratiques internes de Binic-Étables sur Mer. Le Haut Conseil pour le climat sera d'ailleurs chargé d'évaluer, tous les trois ans, l'action des collectivités locales en matière de réduction des GES et d'adaptation au changement climatique.³ Le décret du 29 avril 2022 établissant la liste des communes dont l'action en matière d'urbanisme et la politique d'aménagement doivent être adaptées⁴ concerne la commune de BESM. En raison de sa situation géographique à risque face aux phénomènes hydrosédimentaires qui entraînent l'érosion du littoral, BESM fait partie des communes prioritaires qui, n'ayant pas de plan de prévention des risques littoraux, devront réaliser la cartographie de l'évolution du trait de côte.⁵

Déjà inscrite dans un processus déterminant de transition écologique, Saint-Brieuc Armor Agglomération (SBAA) verra ses politiques et plans territoriaux évoluer au cours des prochaines années. Les collectivités présentes sur le territoire de l'Agglomération doivent mettre en place leurs propres stratégies et outils pour s'aligner aux objectifs territoriaux, nationaux et internationaux. Binic-Étables sur Mer a ainsi réalisé l'état des lieux des documents qui l'aideront à développer sa stratégie de transition écologique.

¹ PCAET, <https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/comprendre-lagglomeration/les-grands-projets/le-plan-climat-air-energie-territorial-1>

² Ministère de la Transition écologique. https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/edition_numerique/chiffres-cles-du-climat/17-laccord-de-paris

³ République française. Liberté, Égalité, Fraternité. <https://www.vie-publique.fr/loi/278460-loi-22-aout-2021-climat-et-resilience-convention-citoyenne-climat>

⁴ Décret n° 2022-750 du 29 avril 2022 établissant la liste des communes dont l'action en matière d'urbanisme et la politique d'aménagement doivent être adaptées aux phénomènes hydrosédimentaires entraînant l'érosion du littoral. Légifrance. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045726134>

⁵ Bouanchaud, Cécile. 5 mai 2022. Agence France-Presse, publié dans Le Monde.

https://www.lemonde.fr/planete/article/2022/05/05/rechauffement-climatique-126-communes-en-premiere-ligne-pour-s-adapter-a-l-inexorable-montee-des-eaux_6124935_3244.html#xtor=AL_32280270-%5Bwhatsapp%5D-%5Bios%5D

Documents à l'échelle de l'Agglomération

- [Plan Climat Air Énergie Territorial \(PCAET\)](#) : document cadre de la politique énergétique et climatique du territoire.
- [Projet de territoire](#) : document fondateur guidant l'action de l'intercommunalité.
 - [Diagnostic préalable au Projet de territoire 2018](#)
- [Rapport d'activité et du développement durable de SBAA 2020](#)
- [Plan de déplacements urbains](#)
- [Plan Local d'Urbanisme Intercommunal \(PLUi\)](#) : plan déclinant et précisant les orientations du Projet de Territoire, son entrée en vigueur est prévue pour 2024.
- [Schéma de Cohérence Territoriale \(SCoT\)](#) : document de planification urbaine traduisant une vision partagée du territoire.
- [Projet d'aménagement et de développement durables 2021](#)
- [Programme Local de l'Habitat \(PLH\)](#) : document définissant les objectifs et principes de la politique du logement.
- [Documentation relative à l'eau potable](#)
- [Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations \(GEMAPI\)](#)

Documents à l'échelle du Pays/Département/Région

- [Les services de l'État en Côtes d'Armor](#)
- [Stratégie de gestion du domaine public maritime naturel des Côtes-d'Armor](#)
- [Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires \(SRADDET\)](#)
- [Schéma Régional Climat Air Énergie \(SRCAE\)](#)
- [Projet de plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux \(PPG-DND\)](#)
- [Schéma régional de cohérence écologique \(SRCE\)](#)
- [Plan d'action sur le milieu marin et aires marines protégées](#)
- [Plan de prévention du bruit dans l'environnement \(PPBE\)](#)
- [Diagnostic initial de pollution des sols](#)
- [Plan régional santé environnement \(PRSE\)](#)
- [Programme régional Forêt-Bois \(PRFB\)](#)

2. CONTEXTE TERRITORIAL DE LA COMMUNE

Binic-Étables sur Mer est une commune de littoral dans une agglomération en pleine transformation à plusieurs niveaux. L'état des lieux réalisé grâce aux données présentées ci-dessous permet de mieux comprendre l'évolution de la population, de l'économie, du territoire, de la gouvernance et de la mairie.

A. POPULATION

À l'échelle de SBAA, on note une croissance de la population d'environ 0,4% par an, et Binic Étables sur Mer fait partie des communes qui ont surtout connu une **croissance par apport migratoire**. Les données démographiques indiquent un **vieillessement marqué** de la population, ce qui signifie une perte d'actifs préoccupante. Les seniors sont surreprésentés sur le littoral notamment. Parallèlement, les jeunes (15-29 ans) sont nombreux à quitter le territoire. (Projet de territoire) La taille des ménages diminue et les familles se diffusent. (PLH) La population municipale de BESM comptait 7149 habitants au 1er janvier 2022, et 1604 habitants en résidence secondaire, avec un solde migratoire négatif pour la dernière année (- 74 habitants). (Débat Orientations Budgétaires 2022) Les communes de littoral ont de la **difficulté à "résidentialiser" leur population**, qui détient une forte part des résidences secondaires du territoire. (PLUi)

Selon le revenu des ménages, Binic-Étables sur Mer fait partie des communes qui auraient moins de 45% de ménages éligibles au parc HLM. (PLH) Les tendances des secteurs littoral et rétro littoral indiquent qu'on retrouve davantage de personnes aux revenus élevés à BESM, ainsi que plus de propriétaires de leur logement (72,5% en 2018) que de locataires (25,9% en 2018)⁶. D'autre part, les ménages fragilisés de SBAA subissent des pressions quant à leurs choix résidentiels en raison d'une difficulté d'accès à la mobilité. (Projet de territoire) L'offre résidentielle se doit ainsi de mieux répondre à l'évolution des besoins démographiques. (PLUi)

B. DONNÉES ÉCONOMIQUES

En ce qui concerne l'emploi, **les cinq secteurs qui emploient le plus de personnes à SBAA** sont le commerce, l'administration publique, les activités pour la santé humaine, l'hébergement médico-social et l'action sociale sans hébergement, et la construction. Le tourisme représente 4,6% des emplois de la région bretonne, et jusqu'à 7% des emplois salariés en saison estivale (SRCAE). On doit noter l'enjeu à SBAA de **l'économie dite présenteielle**, c'est-à-dire portée par la consommation des habitants et des touristes, ainsi que le poids du commerce et des services dans l'emploi local. (Projet de territoire)

Cette tendance d'économie présenteielle peut rendre l'agglomération plus fragile aux crises. Ce fut d'ailleurs le cas lors de la crise économique de 2008, qui a provoqué la perte de 2200 emplois entre 2009 et 2014. Le secteur industriel a été le plus touché (1200 emplois perdus) et la crise des finances publiques a causé la perte de 780 emplois, en plus d'une baisse des activités de la construction. Au 31 décembre 2020, le taux de chômage de SBAA se chiffrait à 8%. (Rapport d'activité et du DD SBAA, 2020) D'autre part, à l'échelle régionale, on retrouve une précarité énergétique : pour certains ménages, les charges liées au chauffage représentent plus de 10% de leurs revenus. Le coût des transports exacerbe cette précarité, plus particulièrement en zones rurales et périurbaines. (SRCAE)

⁶ INSEE. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-22055#chiffre-cle-1>

SBAA a connu quelques difficultés au cours des dernières années en ce qui a trait à ses moteurs économiques. Son territoire ne dispose pas d'identité économique suffisante pour arriver à se différencier dans le contexte régional. **L'économie maritime ne serait pas particulièrement valorisée** malgré son potentiel. (Projet de territoire) Par ailleurs, d'importantes pertes économiques ont été provoquées par la baisse des activités des services et par les remboursements octroyés aux usagers en raison de la pandémie mondiale de COVID-19. Des aides financières ont aussi été rendues disponibles aux entreprises locales. (Rapport d'activité et du DD SBAA, 2020)

Pour revitaliser son économie, SBAA souligne l'importance de mettre en valeur l'innovation, et d'accompagner la transformation de l'agriculture, de la filière du bâtiment, du numérique, de l'aide à la personne, du service public, ainsi que le développement de l'économie verte. L'Agglomération vise par le fait même à engager les acteurs économiques dans la transition écologique et ce, à tous les stades du cycle de vie des produits et services qu'ils fournissent. L'agriculture et la pêche représentent des secteurs de l'économie locale à mettre en valeur à SBAA (PADD), et l'économie circulaire et les pratiques agro-écologiques seront développées. (Projet de territoire)

C. TERRITOIRE

Concernant le bilan énergétique du territoire de SBAA, **le parc résidentiel est le plus énergivore** (37% des consommations de l'Agglomération), et est suivi par le secteur des transports. (PADD) C'est 28% des logements qui sont classés comme très énergivores, dont 90% d'entre eux datent d'avant 1975. (PLH) Le parc résidentiel est aussi un important émetteur (22% des GES du territoire). **La performance énergétique des bâtiments ainsi que la production d'énergies renouvelables** sont donc des enjeux de transition sur lesquels on doit agir.

De nombreux risques et vulnérabilités menacent le territoire de SBAA. On constate une artificialisation importante des sols, qui exacerbe certains risques : la forme de l'habitat est la cause principale de consommation d'espace et de fragmentation des espaces naturels et agricoles. Cette tendance accélère les bouleversements écologiques, érode la biodiversité, provoque la disparition d'espèces et diminue la superficie agricole. (Projet de territoire) Les milieux humides, d'intérêt majeur pour les écosystèmes et l'accueil d'espèces emblématiques, doivent être protégés. L'expansion des espèces invasives se fait aussi au détriment d'espèces à forte valeur patrimoniale. D'autre part, **le territoire de la commune de BESM est particulièrement vulnérable à la submersion marine en secteurs urbanisés.** BESM fait partie des communes prioritaires qui doivent s'adapter face aux risques de submersion, basé sur le fait que bon nombre de ses biens immobiliers et activités économiques sont particulièrement exposés aux risques.⁷ La façade littorale est exposée aux mouvements de terrain et d'érosion, ainsi qu'aux nuisances générées par les algues vertes. La gestion de l'eau est donc plus difficile en raison de l'incertitude reliée aux changements climatiques. (PLUi)

Au niveau des pollutions, les enjeux touchent principalement la reconquête de la qualité de l'eau, des milieux aquatiques et de la biodiversité locale. (Projet de territoire) À l'échelle régionale, on note une pollution atmosphérique importante liée aux activités agricoles et à la présence automobile en cœur de ville. Les émissions de particules par le chauffage résidentiel et tertiaire sont aussi préoccupantes.

⁷ Bouanchaud, Cécile. 5 mai 2022. Agence France-Presse, publié dans Le Monde. https://www.lemonde.fr/planete/article/2022/05/05/rechauffement-climatique-126-communes-en-premiere-ligne-pour-s-adapter-a-l-inexorable-montee-des-eaux_6124935_3244.html#xtor=AL_32280270-%5Bwhatsapp%5D-%5Bios%5D

L'aménagement et l'urbanisme à SBAA connaissent plusieurs enjeux qui ralentissent l'adaptation du territoire aux effets des changements climatiques. **L'étalement urbain et la désertification des centres** sont encouragés par un développement urbain sur les plateaux, et par la construction d'infrastructures routières de franchissement et de liaison, fortement corrélée à l'essor de l'automobile. On fait face à des phénomènes de "conurbation" (continuum urbain) le long des axes routiers. Aussi, **BESM est située en pôle relais**, ce qui signifie que ses fonctions territoriales intermédiaires peuvent encourager la périurbanisation, l'attractivité résidentielle étant parfois plus forte que l'attractivité économique. (PLUi) Des règles d'aménagement plus sobres en consommation d'espaces agricoles et naturels doivent être adoptées. (Projet de territoire)

En secteurs littoral et rétro littoral, on note **un nombre important de résidences secondaires** (86% des résidences secondaires bretonnes se trouvent sur les communes de littoral). En revanche, la vacance des résidences est plus faible, et le prix des habitations est plus élevé. (PLH) La dimension paysagère de BESM est un aspect à intégrer dans le développement urbain (nature en ville, traitement paysager des opérations urbaines). (PLUi) Enfin, le transport doit être adapté pour intégrer une organisation du territoire qui répond aux défis climatiques. Les différents lieux de vie doivent être rapprochés et leur accessibilité doit être facilitée par le transport en commun et les déplacements actifs. (Projet de territoire) À Binic-Étables sur Mer, la voiture, le camion et la fourgonnette sont utilisés pour 85,3% des déplacements domicile-travail⁸.

D. LA GOUVERNANCE

BESM souhaite que sa stratégie de transition écologique s'inscrive dans une **volonté de protection du cadre de vie de ses habitants**. La commune doit alors composer avec la forte demande pour le foncier et les logements existants, ainsi qu'avec les pressions exercées par le tourisme.

BESM doit s'assurer de **la cohérence et de l'alignement de ses actions et orientations** pour arriver à élaborer une stratégie qui tient compte des enjeux auxquels elle fait face. Cela passe entre autres par sa volonté de **faire preuve d'exemplarité et d'irréprochabilité** à l'égard des objectifs qu'elle fixera.

E. DONNÉES SUR LA MAIRIE

Le Rapport social unique de 2020 des ressources humaines de BESM permet de faire l'état des lieux administratifs de la commune. L'administration de BESM compte 91 agents, dont 77 fonctionnaires, huit (8) personnes contractuelles permanentes, six (6) personnes contractuelles non permanentes et une personne contractuelle CDI. Tout agent confondu, la répartition entre les hommes et les femmes est de 51% et 49% respectivement. L'âge moyen des fonctionnaires est de 47 ans. Neuf (9) travailleurs en situation de handicap sont employés de façon permanente.

Les départs des fonctionnaires ont pour cause des contrats de remplacement (à 91%) et des retraites (à 9%). Les fonctionnaires ont des possibilités d'évolution professionnelle : on note 30 avancements d'échelon et 7 avancements de grade pour l'année de référence 2020.

Pour l'année 2020 exceptionnellement, aucune formation liée à la prévention n'a été suivie en raison de l'annulation des formations prévues due à la pandémie de COVID-19. En 2022, la commune a toutefois engagé une démarche globale de prévention des risques professionnels avec le centre de gestion (CDG22). La démarche d'accompagnement devra mener dans les prochaines années à la mise en œuvre du plan d'actions de prévention et la définition d'une culture managériale qui intègre la prévention et la santé au travail.

⁸ INSEE. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-22055#chiffre-cle-6>

F. PARTAGE DES COMPÉTENCES

Alors que l'Agglomération de Saint-Brieuc est compétente pour les secteurs qui touchent plus largement l'ensemble du territoire, la clause de compétence générale de la commune lui permet de régler par délibération toutes les affaires la concernant⁹. Les compétences exercées par SBAA sont principalement dans les domaines suivants : développement économique, aménagement de l'espace communautaire, équilibre social de l'habitat, politique de la ville, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, accueil des gens du voyage, collecte et traitement des déchets, gestion de l'eau, des eaux pluviales et des eaux usées. **La commune, quant à elle, exerce ses compétences en urbanisme, logement, environnement, démocratie locale, mobilité et services sociaux.**

3. CONCLUSION

La compréhension du contexte dans lequel s'insère BESM est essentielle pour réaliser un diagnostic évolutif. Les grandes tendances territoriales recensées contribuent à **rendre plus prévisibles les risques qui doivent être intégrés à une future stratégie de transition**. Ayant maintenant bien saisi les enjeux qui la concernent, BESM se lance dans un diagnostic qui lui permettra à son tour de faire évoluer les solutions apportées aux défis actuels.

⁹ <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/competences-des-collectivites-locales#:~:text=Les%20communes%20b%C3%A9n%C3%A9ficiant%20de%20la%20clause%20de%20comp%C3%A9tence%20g%C3%A9n%C3%A9rale%20leur,des%20%C3%A9coles%20pr%C3%A9s%C3%A9mentaires%20et%20%C3%A9mentaires>



MÉTHODOLOGIE

Relative à l'état des lieux présenté

MÉTHODOLOGIE

Relative à l'état des lieux présenté

L'état des lieux présenté dans ce document a été réalisé sur la base des documents qui touchent de près ou de loin Binic-Étables sur Mer et des comptes-rendus des personnes qui œuvrent au sein de la commune. Les ressources utilisées et analysées proviennent plus précisément de trois sources d'informations : **documents cadres aux niveaux régional, territorial et communal, entretiens individuels et questionnaire d'auto-évaluation.**

Les documents cadres analysés ont été énumérés dans la section "Contexte". Les entretiens individuels ont été réalisés auprès de neuf (9) agents territoriaux et de la directrice de l'Office de Tourisme entre le 25 mars et le 7 avril 2022. Le questionnaire d'auto-évaluation, quant à lui, a été administré à sept (7) responsables de service et était directement relié aux **17 enjeux abordés par l'état des lieux.**

Le comité de pilotage de la stratégie a aussi été mis à contribution pour préciser les actions de la commune. Lors du week-end des transitions des 14 et 15 mai 2022, trois (3) ateliers d'animation ont permis de présenter aux agents territoriaux ainsi qu'aux citoyens et citoyennes les premiers constats du diagnostic environnemental.

Cette diversité de sources permet de livrer un diagnostic évolutif qui recense les grandes tendances régionales et territoriales dans lesquelles s'insère BESM, ainsi que ce qui a été réalisé plus localement par la commune dans les dernières années. L'état des lieux identifie donc le point de départ de la commune et son niveau de maturité selon 17 enjeux du développement durable pertinents et axés sur la transition.

Quels sont les niveaux de maturité ?

Le questionnaire d'auto-évaluation administré aux responsables de services a permis de **situer la maturité de la commune par rapport aux 17 enjeux liés à la transition écologique.** Les différentes questions qui leur ont été posées étaient basées sur cinq (5) niveaux de maturité plus précisément définis en fonction de la nature environnementale, économique ou sociale des questions. Pour résumer, les 5 niveaux de maturité peuvent être caractérisés comme suit :

Les 5 niveaux de maturité

Niveau 1 : L'organisation n'a pas d'actions spécifiques mises en place quant à cet enjeu. Elle agit au cas par cas lorsque vient le temps de gérer une situation. Elle peut tout de même avoir débuté une réflexion ou donné son accord pour documenter l'enjeu.



Niveau 2 : L'organisation met en place des actions ponctuelles en lien avec l'enjeu. Elle récolte des données sur le sujet et connaît certaines tendances. Des personnes de l'organisation peuvent être chargées d'établir de futures lignes directrices quant à l'enjeu.



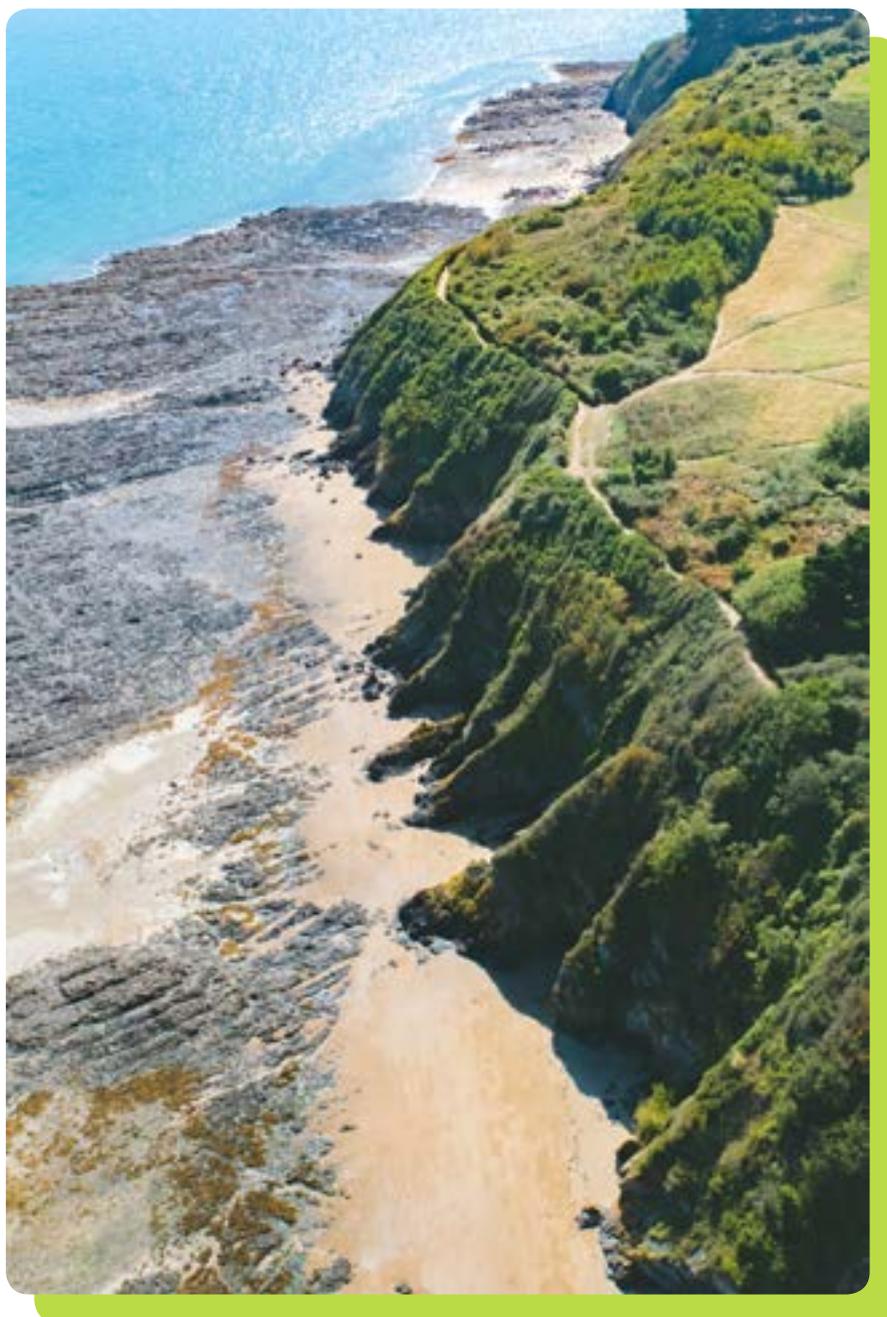
Niveau 3 : L'organisation détient suffisamment de données sur le sujet pour déterminer des cibles ou objectifs à atteindre. Un plan d'action en lien avec l'enjeu peut être en cours d'élaboration et prévoir des actions à réaliser à court terme.



Niveau 4 : L'organisation a modifié sa réglementation pour garantir l'atteinte des objectifs qu'elle s'est fixés. Des partenariats avec des parties prenantes ont été établis et les actions du plan d'action sont mises en œuvre et suivies.



Niveau 5 : L'organisation est avant-gardiste et exemplaire en ce qui concerne l'enjeu. Elle effectue un suivi assidu des mesures mises en œuvre et s'améliore continuellement en fonction de la rétroaction. Elle réalise des renditions de compte en lien avec l'enjeu qu'elle communique à la collectivité.



Crédit Photo : Thibault Poriel



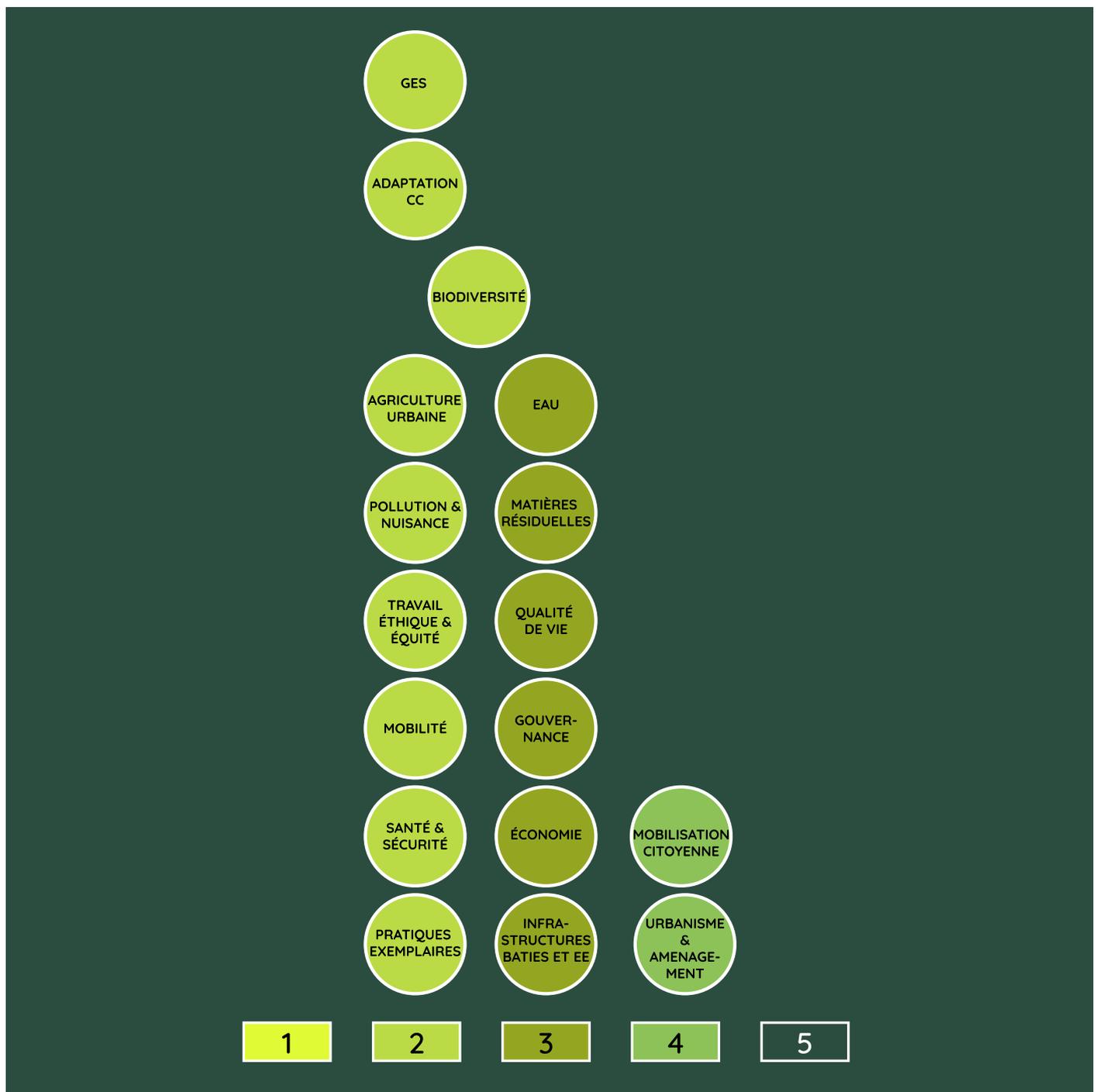
ÉTAT DES LIEUX

Enjeux de développement durable

ÉCHELLE DE MATURITÉ

L'échelle de maturité permet de se situer, comme organisation, dans une démarche de transition, elle donne un cadre et offre à visualiser ou à définir le niveau de maturité que la commune souhaite atteindre. Finalement, elle permet d'identifier les enjeux DD sur lesquels il faut travailler en premier et elle démontre aussi que la commune est déjà dans l'action.

La commune de BESM se situe sur l'échelle de maturité des organisations en DD au niveau de 2,5, elle obtient cette moyenne car l'ensemble des 17 enjeux évalués se situent entre le niveau de maturité 2 et 3. Ce niveau de maturité pour une organisation comme la commune de BESM est satisfaisant. Il est important de souligner qu'aucun des enjeux analysés n'a obtenu la note de 1, ce qui signifie qu'il ne serait pas pris en compte par l'organisation. Voici pour chaque enjeu le résultat obtenu.



1. Gaz à effet de serre

Une portion notable des actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) doit s’opérer au niveau local, et au quotidien (mobilité, aménagement, bâtiments). La réduction des GES est aussi étroitement liée aux consommations d’énergie, à la capacité d’un territoire à produire et s’alimenter aux énergies renouvelables, ainsi qu’à sa capacité de séquestration du carbone.

Dires des acteurs

«On aurait déjà certaines données pour réaliser un bilan carbone, notamment en ce qui concerne la consommation des bâtiments, et il serait donc possible de se fixer de réels objectifs»

Chiffres clés¹⁰

- Réduction de 40% des émissions de GES d’ici 2030 par rapport à 2010
- Réduction de 20% des consommations d’énergie d’ici 2030 par rapport à 2010
- Augmentation de 5% de la séquestration du carbone d’ici 2030

Principaux constats		
TERRITOIRE	ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ	PRATIQUES INTERNES
<ul style="list-style-type: none"> • Réduire les consommations d’énergie (20% p. r. à 2010), les GES (40% p. r. à 2010) et les polluants atmosphériques (oxyde d’azote, particules) • Développer les énergies renouvelables • Augmenter de 5% la séquestration du carbone sur le territoire (PCAET) • Multiplier par 7 la production d’énergie renouvelable en Bretagne d’ici 2040 (SRADDET) • Développer les énergies marines, potentiel éolien offshore, photovoltaïque, solaire thermique, méthanisation, bois-énergie (SRCAE) • Actions prévues dans le Plan d’actions 2022 de l’Office du tourisme pour utiliser de l’énergie provenant de sources renouvelables 	<ul style="list-style-type: none"> • Charte d’engagement des partenaires en lien avec le PCAET • Rénovation de la salle des loisirs avec des éco- matériaux (fibre de bois) • Préserver les espaces boisés à conserver (EBC) 	<ul style="list-style-type: none"> • Deux vélos électriques appartenant au CCAS • Achat de deux vélos VTT pour la police municipale • Engagement et promotion de la semaine vélo-boulot auprès des agents territoriaux • Lors de la semaine vélo-boulot, location de vélos à la demande des agents • Suivi des consommations des bâtiments municipaux avec l’ALEC et un agent

¹⁰ Cibles provenant du PCAET auquel la Mairie de BESM a adhéré par la Charte d’engagement

Analyse de l'enjeu

CE QUE NOUS FAISONS DÉJÀ

FORCES

- Adhésion aux cibles de réduction de GES fixées au niveau territorial et selon la Stratégie Nationale Bas Carbone
- Volonté de développer une énergie durable et locale de concert avec les citoyens
- Souhait d'améliorer le bilan énergétique du territoire

CE QUI POURRAIT SE PRODUIRE OU NON

OPPORTUNITÉS

- Tendre vers une plus grande autonomie énergétique (ressources locales et durables)
- Encourager l'adoption de pratiques moins émettrices de GES à l'interne (déplacements quotidiens)
- Aménager un territoire de "courtes distances" et de déplacements doux pour limiter les émissions de GES
- Électrifier le parc automobile communal (véhicules de fonction et de direction)
- Grâce au programme pluriannuel des bâtiments, transposer la consommation des bâtiments en émissions de GES mesurables
- Réaliser un inventaire des émissions GES des activités municipales
- Présence de collectifs qui souhaitent développer un projet énergie citoyenne (groupe de citoyens pour une énergie renouvelable, citoyenne et locale)

FAIBLESSES

- Peu d'initiatives concrètes mises en place pour accompagner le changement des habitudes à l'interne, et citoyennes

MENACES

- Beaucoup de résidences secondaires dans les communes du littoral, mobilisation plus difficile pour effectuer la rénovation thermique
- Le développement des ÉR ne doit pas nuire aux objectifs de protection des milieux naturels et de la biodiversité

EXEMPLES INSPIRANTS

• Une COP21 locale a été mise en place pour la Métropole de Rouen Normandie. Cette politique climat-air- énergie mise sur une dynamique territoriale afin d'atteindre les objectifs.

[COP21_rouen_normandie.pdf \(wwf.fr\)](#)

• La ville de Nevers a développé un réseau de chaleur qui utilise deux énergies renouvelables, le bois biomasse et la chaleur de récupération d'une unité d'incinération d'ordures ménagères. Cette chaleur permet de desservir plusieurs quartiers dont un hôpital, des lycées et des logements.

[Villes au coeur révolution energetique.pdf \(villedefrance.fr\)](#) (page 30)

2. Adaptation



L'adaptation du territoire et des communautés aux effets des changements climatiques fait partie intégrante de la résilience urbaine. Les actions liées à l'adaptation doivent être mises en œuvre au regard des études et analyses de territoire permettant de comprendre les risques spécifiques et ce, en continu, de sorte à suivre l'évolution de tels risques.

Dires des acteurs

“Le plan communal de sauvegarde, en cours de révision, pourrait intégrer le volet de l'adaptation aux changements climatiques”

Chiffres clés¹¹

- + 0,8° à +1,2° : hausse des températures moyennes en Bretagne sur la période 1989- 2018
- Entre 2 et 4 jours de moins de gelées en mars-avril
- + 10 % : hausse des précipitations estivales sur l'ouest de la Bretagne
- BESM fait partie des 126 communes françaises prioritaires en termes d'adaptation aux phénomènes de submersion marine et d'érosion du littoral

Principaux constats		
TERRITOIRE	ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ	PRATIQUES INTERNES
<ul style="list-style-type: none">• On a pour ambition que le territoire de SBAA soit « Un territoire stockant du carbone et s'adaptant au changement climatique » (PCAET)• Promotion d'un territoire résilient face aux risques dans son aménagement ; intégration du risque d'inondation et des risques propres aux secteurs littoraux : submersion marine, érosion littorale, mouvements de terrain ; anticipation de la pression sur la ressource en eau face au changement climatique (PLUi)• Intégrer plus particulièrement les risques d'inondation ; adopter une stratégie globale pour adapter le territoire aux effets du changement climatique et atténuer ses incidences ; anticiper la montée des eaux et l'augmentation des risques	<ul style="list-style-type: none">• Système de surveillance du niveau de l'lc• Plantations en milieu urbain pour lutter contre les îlots de chaleur• Techniques alternatives au désherbage chimique, réception du prix “Zéro Phyto”• Budget pour sondage et aménagement (50k€)• Gestion intégrée des eaux pluviales à la parcelle (GIEP)• Délibération pour l'inscription du périmètre du conservatoire du littoral	

¹¹ Source : Météo France, 2019 * réalisation : observatoire de l'environnement en Bretagne, mars 2020. Consulté sur le site : bretagne-environnement.fr (avril 2022)

<p>d'inondation et de submersion ; pérenniser l'attractivité touristique du littoral en l'adaptant au changement climatique et à l'évolution de la demande (PADDD)</p> <ul style="list-style-type: none">• Améliorer la qualité du parc immobilier occupé pour répondre aux enjeux climatiques et maintenir son attractivité au moment des mutations (PLH)• Déployer en Bretagne une réelle stratégie d'adaptation au changement climatique (SRADDET)• Décliner le Plan national d'adaptation au changement climatique et mettre en œuvre des mesures "sans regret" d'adaptation au changement climatique (SRCAE)• Identification de risques environnementaux faible et faible à moyen sur le territoire et des risques liés aux changements climatiques (DDRM 2021)		
---	--	--

Analyse de l'enjeu

CE QUE NOUS FAISONS DÉJÀ

FORCES

- Outils urbanistiques en développement en lien avec la protection du littoral et le recul du trait de côte, BESM étant une commune socle à l'échelle de l'agglomération
- Gestion intégrée des eaux pluviales à la parcelle (GIEP)
- Études entamées en lien avec la gestion de l'eau

CE QUI POURRAIT SE PRODUIRE OU NON

OPPORTUNITÉS

- Adapter les PLU et mettre rapidement en œuvre les changements nécessaires en lien avec le recul du trait de côte, la perméabilité des sols, les problématiques des réseaux d'eaux pluviales, la construction dans les anciennes zones humides, etc.
- Mobiliser toutes les études en lien avec la gestion de l'eau, risque de submersion et inondation
- Entrer dans une démarche de coopération initiée par l'État pour la gestion du recul du trait de côte
- Délibération pour l'inscription du périmètre du conservatoire du littoral
- Mise en place d'un PPRI sur la commune (demande déjà transmise auprès de la DDTM)
- Réaliser la cartographie de l'évolution du trait de côte à 30 et 100 ans afin d'établir les nouvelles règles d'aménagement du territoire

FAIBLESSES

- Analyse de risques auxquels fait face le territoire est réalisée au niveau du département
- Peu d'actions mises en place pour anticiper les risques et impacts sur le parc immobilier, le tourisme et la qualité de vie des citoyens
- Peu d'actions de sensibilisation de la population aux enjeux et risques climatiques

MENACES

- Aggravation du risque d'inondation en ne maîtrisant pas assez rapidement l'urbanisation au sein des secteurs d'aléas
- Manque d'anticipation ou manque d'étude des phénomènes météorologiques extrêmes et de l'évolution des risques littoraux liés à la montée de la mer, à l'érosion côtière, la récurrence et l'intensité des événements extrêmes (tempêtes)
- Ne pas encadrer le fort renouvellement du parc immobilier construit dans la période 1949-1981 prévu dans les prochaines années et ainsi mettre à risque sa résilience face aux enjeux climatiques
- Manque d'anticipation des répercussions que peuvent avoir les changements climatiques sur les différents secteurs économiques
- Menace d'érosion et ou de submersion, risque d'inondation et de dégradation des infrastructures, acidification des océans et modification des habitats naturels, pression accrue sur les activités de pêche et aquacoles (OEB)

EXEMPLES INSPIRANTS

- La ville de Capbreton a établi une stratégie locale de gestion de la bande côtière. Le projet comprend l'identification et la cartographie des enjeux à court et long termes et l'analyse des solutions possibles. Leur stratégie permet aussi de préserver des milieux naturels et leur biodiversité, tout en permettant de mieux structurer l'accueil du public sur les plages.

[La problématique du recul du trait de côte \(capbreton.fr\)](http://capbreton.fr)

3. Eau

Cet enjeu comprend la préservation de la quantité et la qualité de l’eau disponible pour la population, le traitement des eaux usées mais aussi la prise en compte du milieu naturel qui est désormais fondamentale. Ainsi, il faut considérer les impacts sur les milieux naturels et sur la santé humaine. La gestion intégrée de l’eau favorise une meilleure utilisation de la ressource et protège les écosystèmes tout en assurant le développement économique et social.

Dires des acteurs
 “Il faut améliorer la gestion du pluvial. Au niveau de la voirie, c’est à intégrer”

Chiffres clés

- Contrôle qualité des eaux : 7 plages et 1 piscine du quai
- Classement 2021 qualité eaux baignade : Bonne qualité: plage la Blanche, l’Avant-Port, piscine, Excellente: Corps de Garde, les Godelins, Suffisante : du Moulin
- Qualité des eaux de baignade (binic-etables-sur-mer.fr)
- 48% des cours d’eau et 22% des eaux souterraines sont dégradés par les pesticides en Bretagne (source : SDAGE* 2022-2027)

Principaux constats		
TERRITOIRE	ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ	PRATIQUES INTERNES
<ul style="list-style-type: none"> • Préserver la ressource en eau et assurer un approvisionnement de qualité • Mise en place du plan d’action de prévention des inondations à l’amont des secteurs à risque de Binic • Viser la conformité des eaux brutes à la prise d’eau • Réduction des flux d’azote (nitrates) • Amélioration des ouvrages de prise d’eau du Chien noir et en amont/aval des moulins Richard, Doualan et clapets du port (PAGD du SAGE, p.30) • Interdire un nouveau drainage, la dégradation d’un cours d’eau par le bétail, la création d’un nouveau plan d’eau et la destruction d’une zone humide (Règlement du SAGE sur la qualité des eaux) • Maintien de la qualité des milieux aquatiques et des eaux marines en lien avec les activités 	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux assainissement et réseaux humides, centre Binic en 2020-2021 • Règlement Assainissement collectif • Orientation stratégique : reconquérir la qualité de l’eau • Entretien des linéaires de haies • Entretien de la ripisylve • Protection des zones humides • Bandes enherbées le long des cours d’eau • Contrôle régulier de la qualité des eaux de baignade • Dragage du port et installation d’une vanne motorisée à l’entrée du bassin Équipements : <ul style="list-style-type: none"> • Deux stations d’épuration : STEP (binic-etables-sur-mer.fr) 1. Station du Chien Noir (Binic) : 44 km réseau séparatif (en 2016), 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports sur la qualité de l’eau potable • Rapport sur la qualité des eaux de l’Ic • Modification des bâtiments des ateliers pour la collecte des eaux pluviales • Prise en compte des risques d’inondation et de submersion marine dans les futurs aménagements de la traversée de Binic par la RD 786. • Un travail en collaboration avec Pordic concernant la gestion des eaux usées et des eaux pluviales ainsi que l’entretien et la restauration des berges du Gué-Esnard

<ul style="list-style-type: none"> • Préservation des structures naturelles permettant d'améliorer la qualité de l'eau et de ralentir les ruissellements • Maîtrise des consommations d'eau et eaux pluviales • Limitation de l'imperméabilisation des sols (PLUi) • Viser une consommation en eau raisonnée • Favoriser le recours à des dispositifs permettant de réduire les consommations • Aboutir à une gestion intégrée des eaux pluviales • Sécuriser les abords des sites de captage d'eau réservée à la consommation humaine. (PADD (avant consultation)) • Préserver la qualité des eaux (baignade, culture marine, etc.) • Promouvoir zone mouillage • Encourager le carénage sur aires dédiées (Stratégie du DPMn) • Intégrer les enjeux de l'eau dans tous les projets de développement et d'aménagement : • Assurer une réelle solidarité entreterritoires dans la gestion de l'eau • Améliorer la perméabilité des sols en zone urbaine • Maintenir des réseaux d'eau performants en Bretagne (viser un taux de fuites maximal de 15%) • Parvenir au classement en catégorie A de 100% des zones de production conchylicole • Assurer le respect d'un débit minimum biologique et ainsi veiller au double enjeu de la gestion des cours d'eau : production d'eau potable et protection de la biodiversité (SRADDET) • Préserver les structures d'estran • Aménager ouvrages pour favoriser circulation de la faune terrestre et aquatique (SRCE) • Bande riveraine couvert végétal de 5 mètres (voir liste cours d'eau qui s'applique) 	<p>Abonnés: 2 605 domestiques et 2 industriels, Traitement biologique:</p> <p>Membrane air-nitrification-déphosphatation</p> <p>2. Station du Ponto : 33 km réseau séparatif et 3 km unitaire (en 2016), Abonnés: 1 936 domestiques, Traitement : Boue activée et traitement UV</p>	
---	---	--

Analyse de l'enjeu

CE QUE NOUS FAISONS DÉJÀ

FORCES

- Gestion des eaux pluviales sur les parcelles (nouvelles constructions et rénovations)
- Travaux assainissement et réseaux humides, centre Binic en 2020-2021
- Règlement Assainissement collectif
- Orientation stratégique : reconquérir la qualité de l'eau
- Suivi de la qualité des eaux de l'Ic, de l'eau potable, des eaux de baignade et des zones de pêche à pied

CE QUI POURRAIT SE PRODUIRE OU NON

OPPORTUNITÉS

- Agir au niveau local tout en regroupant les actions
- Intégrer les objectifs des acteurs régionaux dans les différentes politiques/plan d'action des différents services.
- Faire une caractérisation des cours d'eau, leurs menaces et solutions
- Prévoir de la sensibilisation sur les différents aspects de l'eau en collaboration avec les acteurs régionaux
- Encadrer les activités de loisirs afin de minimiser les impacts
- Réviser les réglementations encadrant l'usage de l'eau potable et des activités pouvant affecter la ressource.
- Définir des espèces emblématiques
- Ne pas rejeter directement au réseau les eaux de surface
- Alerte aux partenaires lors de pollutions ponctuelles pour recherche et suppression des causes

FAIBLESSES

- Nécessite un plan d'action et des ressources
- Concertation avec les acteurs au niveau du territoire
- Pas d'encadrement pour un programme d'économie d'eau potable
- Besoin d'améliorer la suppression de l'envoi des EP aux réseaux.
- Réviser la Politique agricole pour encourager la diminution / suppression des intrants (source de pollution)
- Contrôle systématique des ANC (faite par l'agglomération)
- Améliorer le suivi des réunions animés par la GEMAPI + service patrimoine de SBAA

MENACES

- Problèmes de pollution
- Fragilisation des milieux aquatiques causée par une modification du débit des précipitations

EXEMPLES INSPIRANTS

- La métropole de Chartres a mis sur pied une Direction du Cycle de l'Eau afin de gérer cet enjeu à une échelle plus globale. Cette organisation permet une meilleure coordination des actions en diminuant l'effet du travail en silo.

[Collectivités qui agissent pour l'eau \(banquedesterritoires.fr\)](http://banquedesterritoires.fr) Page 7

- La Station d'épuration de Sainte-Marie-la-Mer a été équipée d'un traitement de désinfection innovant et économique. La désinfection chimique se fait par le peroxyde d'hydrogène et l'acide formique et ceci permet de garantir la qualité des eaux de baignade, en respectant les normes bactériologiques. Ce système, en plus de représenter une économie de coûts d'un facteur de dix-huit par rapport au procédé par ultraviolets, présente une faible consommation énergétique.

[Collectivités qui agissent pour l'eau \(banquedesterritoires.fr\)](http://banquedesterritoires.fr) Page 19

4. Biodiversité

La biodiversité et l'ensemble des écosystèmes (terrestres, pédologiques, marins et d'eau douce) constituent le capital naturel qui nous fournit des services écosystémiques. Les efforts doivent être orientés vers la protection et la mise en valeur de la biodiversité, tandis que les menaces doivent être contrôlées.

Dires des acteurs

“Binic-Étables sur Mer est une commune de littoral qui a des spécificités importantes et assez singulières comparativement à d'autres communes du territoire. Les enjeux de biodiversité et de gestion de l'eau sont pour la commune des priorités.”

Chiffres clés

• La commune de Saint-Brieuc a recensé 218 espèces d'oiseaux, 35 espèces de mammifères, 5 espèces d'amphibiens, 6 espèces de reptiles, 19 espèces de poissons d'eau douce et 581 espèces de plantes.

[Atlas de la Biodiversité Communale \(vivarmor.fr\)](http://vivarmor.fr)

Principaux constats		
TERRITOIRE	ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ	PRATIQUES INTERNES
<ul style="list-style-type: none"> • Trame verte et bleue • Projet de territoire Saint-Brieuc Armor : cible la préservation et l'amélioration de la qualité de l'eau, des milieux aquatiques, de la biodiversité locale • Déployer une stratégie d'adaptation aux changements climatiques (SRADDET) • Adapter la gestion des ressources naturelles et de la biodiversité (SRADDET) • Atlas de la Biodiversité de Saint-Brieuc et Lamballe 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet d'extension du périmètre du Conservatoire du littoral • Élaboration de la Charte de l'arbre • Sorties encadrées à la découverte du milieu naturel (faune, flore, fonctionnement d'une zone humide, laisse de mer, chiroptères...) • Sentiers de randonnée • Groupe de travail sur le bien-être animal (incluant animaux sauvages) • Sensibilisation sur le hérisson • Protection biodiversité dans certains règlements • Sensibilisation aux bonnes pratiques de pêche à pied avec le sac marin • Recensement des parcelles dans le but d'y faire de la plantation • Sensibilisation sur les méthodes de prévention contre la présence de chenille processionnaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des espaces verts sans produit de synthèse • Plantation dont 500 arbres et arbustes au site de stockage des sédiments du port • Sensibilisation sur les algues • Lutte contre la chenille processionnaire du Pin et les frelons asiatiques • Gestion différenciée des espaces verts (ex. fauchage tardif)

Analyse de l'enjeu

CE QUE NOUS FAISONS DÉJÀ

FORCES

- Sites naturels d'importance
- Présence d'une vaste zone intertidale d'intérêt majeur pour les oiseaux d'eau notamment. La présence de falaises, de pelouses littorales, de prés salés et de dunes au niveau de la zone littorale sont le siège d'une diversité unique.
- Étude pour la protection du littoral
- Plan paysage
- Chemins de randonnées balisés et entretenus
- Sorties à la découverte du milieu naturel
- Charte de l'Arbre en cours
 - Recensement des arbres
 - Identification d'espaces remarquables
 - Protection des arbres
 - Reboisement
 - Plantation de haies bocagères
 - Entretien des arbres
- Écopâturage
- Conservatoire du littoral (comprend habitat littoral, boisé et friche agricole)
- Label terre saine (sans pesticide)

CE QUI POURRAIT SE PRODUIRE OU NON

OPPORTUNITÉS

- Recul du trait de côtes (à coordonner avec protection habitat - augmentation superficie protection)
- Améliorer les connaissances :
 - Dresser un inventaire par type d'habitat
 - Identifier les menaces et moyens de lutte
- Préserver et mettre en valeur (par un usage adapté) les espaces naturels (littoraux, boisés, rivière, etc.)
- Protéger officiellement jusqu'à 26 % du territoire les habitats riches en biodiversité et les services écosystémiques
- Atteindre 2 % surface terrestre régionale sous protection forte
- Identification et renforcement des corridors écologiques
- Réduire les impacts des infrastructures de transport et énergie (route, ligne électrique, etc.)
- Sensibilisation aux sites naturels (sentiers, camping, etc.)
- Développer une attractivité touristique :
Découverte de la biodiversité - mise en valeur des espèces
- Se trouver une espèce emblématique
- Mobilisation citoyenne pour la protection
 - Opération argent de poche
 - Cap découverte
 - Vigie citoyenne
 - Associations en environnement (La petite Tagarine, de la source à la mer, les Jardins des Bernains)
 - Aires marines Éducatives (AME)
- Faire prendre en compte les capacités du milieu et la disponibilité de la ressource lors des prises de décisions des projets de développement
- Poursuivre l'objectif 'Zéro phyto'
- Soutenir par des actions la lutte sur la problématique des algues vertes
- Faciliter l'accès des jeunes écoliers aux espaces verts

FAIBLESSES

- Peu d'information sur les espèces indigènes
- Peu d'information sur les espèces envahissantes/exotiques
- Petites actions localisées

MENACES

- Chenille processionnaire du Pin
- Sports nautiques pouvant nuire à certaines espèces
- Forte fréquentation de certains sites touristiques
- Expansion d'espèces invasives
- Artificialisation trop importante des sols
- Banalisation des paysages perçus et vécus
- Grande accélération des bouleversements écologiques
- Lors de la mise en place d'actions de végétalisation, manque de suivi à long terme et donc aucun entretien des espaces verts

EXEMPLES INSPIRANTS

- Le mouvement sans trace comprend sept principes formant un cadre de référence qui vise à réduire au maximum les impacts sur la nature de toute activité en plein air. Ce programme éducatif encourage l'écocitoyenneté tout en s'adaptant à différentes activités et écosystèmes.

[The 7 Principles - Leave No Trace Center for Outdoor Ethics \(Int.org\)](#)

- Un Bioblitz est une activité qui vise à répertorier le plus grand nombre d'espèces à un endroit précis avec l'aide d'experts, de citoyens, de grands et petits. Cet inventaire de la biodiversité au niveau local permet d'orienter les décisions d'une municipalité et d'élaborer une stratégie pour la préserver.

[Bioblitz | Site officiel de la Ville de Trois-Rivières \(v3r.net\)](#)

- Fête de la nature Fête de la Nature en Bretagne

[Fête de la Nature \(fetedelanature.com\)](#)

- La ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux a déployé une campagne de sensibilisation afin de mobiliser les citoyens à la lutte contre une espèce envahissante et nuisible pour la biodiversité.

[Lutte contre le frelon asiatique : la mobilisation s'organise ! - Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux \(ville-saintpaultroischateaux.fr\)](#)

[Le Frelon Asiatique \(calameo.com\)](#)

5. Matières résiduelles

L'expression « matières résiduelles » est un terme générique couvrant plusieurs grandes familles de résidus, notamment les matières dangereuses et non dangereuses, les déchets biomédicaux, les pesticides et les matières résiduelles fertilisantes. Il peut être défini comme tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau ou produit ou, plus généralement, tout bien meuble abandonné ou que le détenteur destine à l'abandon.

La gestion des matières résiduelles revient à mettre sur pied un système qui gère la maîtrise de leur utilisation, mais également la réduction, le réemploi, le recyclage, la valorisation et l'élimination des matières résiduelles générées lors du cycle de vie du produit ou du service.

Cette gestion se fait du côté de l'organisation, qui peut mettre des incitatifs en place et communiquer aux habitants les bonnes pratiques, ainsi que développer des installations et mécanismes qui permettent de valoriser les matières et réduire la production de déchets. Du côté des habitants, la gestion des matières résiduelles se fait en réduisant la consommation, en réemployant les objets et en faisant un tri judicieux des résidus.

Dires des acteurs
 «Ne laisser ni rien, ni personne sur le bord du chemin» est la philosophie de Florence Gallon sur la nouvelle recyclerie Seconde Nature. «Tout se transforme, rien de ne perd, tout se crée...»¹²

Chiffres clés

Chaque habitant de l'Agglo produit :

- 205 kg d'ordures
- 69 kg d'emballages
- 52 kg de verre
- 370 kg de déchets déposés en déchèterie
- Taux de déchets mis au recyclage : 17 %

Principaux constats		
TERRITOIRE	ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ	PRATIQUES INTERNES
<ul style="list-style-type: none"> • Développer la valorisation énergétique issue des déchets et des ressources du territoire (PCAET) • Participer à la limitation de la production des déchets et encourager leur valorisation, dans un contexte d'accueil de nouvelles populations et activités (PADD) • Accélérer le déploiement de nouveaux modèles économiques ; atteindre le 0 enfouissement puis viser le 0 déchets à l'horizon 2040 ; 100% des emballages triés et recyclés d'ici 2040 ; gérer efficacement les déchets de crise ; prévenir la production de déchets (SRADDET) • Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMI) ; suivi des tonnages de déchets par habitant (SBAA) 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'accueil de la Recyclerie seconde nature : donner une seconde vie aux objets • Formation aux gestes éco-citoyens • Actions de sensibilisation pour augmenter le recyclage/ consignes de tri • Conteneurs (éco-points) enterrés • Budget de 150k pour des conteneurs enterrés (12) • Signature de la charte plages sans plastiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Recyclage du linge, vêtements, chiffons, tissu, ampoules, lampes, DEEE, halogène, néons • Éco-points • La tonte envoyée à la méthanisation • Déchèterie pour les activités internes • Compostage en mairie principale • Choix de produits raisonnés pour les pots

¹² Gallon, F. SBAA. <https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/entreprendre-et-travailler/leconomie-sociale-et-solidaire-une-vraie-alternative>

<ul style="list-style-type: none"> • Recyclerie du futur : expérimenter les principes de l'économie circulaire, projet novateur en matière de réemploi des matériaux et objets déposés en déchèterie, objectif de diminuer le tonnage de déchets, économiser les ressources, créer un impact positif sur l'emploi local, limiter les impacts environnementaux (SBAA) • Bonnes pratiques promues par SBAA : savoir trier (guide du tri), composter (kit de compostage, projet de compostage collectif dans les immeubles), valoriser les déchets de jardin, consommer en évitant les déchets, donner ou réemployer les textiles, réduire les publicités, réemployer/réparer/louer • Valorisation maximum des déchets ; bonne intelligence environnementale (minimisation du recours à l'enfouissement, sensibilisation à la prévention des ressources) ; technologies de pointe en termes de tri ; l'humain et le local au cœur des priorités ; création durable d'emplois ; faire des déchets ménagers les futures ressources du territoire (Kerval Centre Armor) • Politique de sensibilisation : promouvoir les bons réflexes, éviter la production de déchets, encourager le tri. 2 pôles : Maison du tri à Générès-Ploufragan et Maison de la terre de Lantic (Kerval Centre Armor) 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation au Programme Changeons d'ère • Actions prévues dans le Plan d'actions 2022 de l'Office du tourisme pour composter • Composteurs collectifs • Compostage à la résidence autonomie des Magnolias (mise en place récente) <p>Équipement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 déchetterie 	
---	---	--

¹² Gallon, F. SBAA. <https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/entreprendre-et-travailler/leconomie-sociale-et-solidaire-une-vraie-alternative>

Analyse de l'enjeu

<p>CE QUE NOUS FAISONS DÉJÀ</p> <p>FORCES</p> <ul style="list-style-type: none">• Tri des déchets dans les bâtiments municipaux• La mairie Étables a mis en place un composteur domestique• Compostage collectif dans les quartiers• Recyclage d'une multitude de matières• Volonté de sensibiliser la population aux bonnes pratiques de recyclage et de tri	<p>CE QUI POURRAIT SE PRODUIRE OU NON</p> <p>OPPORTUNITÉS</p> <ul style="list-style-type: none">• Sensibiliser et communiquer les bonnes pratiques aux citoyens et citoyennes en matière de tri, réduction, réemploi, recyclage, réparation, valorisation• Traiter les algues vertes• Développer la valorisation énergétique des déchets (production de chaleur renouvelable, électrique)• Recycler, réemployer et valoriser les déchets de construction, rénovation et démolition• Augmenter le partage de biens entre citoyens et citoyennes• Mettre en place des incitatifs à la pratique du compostage• Se conformer et mettre en place des actions ambitieuses en lien avec la Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire et l'interdiction des plastiques à usage unique
<p>FAIBLESSES</p> <ul style="list-style-type: none">• Communication sur la gestion des matières résiduelles non inscrite dans un cadre plus ambitieux/intégré (3RVE)• Manque d'incitatifs au compostage, à la réduction des déchets, au réemploi, etc.• Le tri des déchets à l'interne• Manque de sensibilisation des habitants sur le tri, la propreté de la plage	<p>MENACES</p> <ul style="list-style-type: none">• Ne pas s'adapter à une gestion des matières résiduelles en mutation (nouvelles cibles nationales de réduction des déchets)• Accompagnement et sensibilisation de la population insuffisants• Encourager le réemploi, le recyclage et la valorisation sans miser d'abord sur la réduction

EXEMPLES INSPIRANTS

- La Bibli'Outils est un lieu communautaire qui permet le partage d'outils et de connaissances dans le but de créer, réparer et revaloriser les objets. Ce projet permet de détourner du site d'enfouissement des déchets et surplus de matériaux de construction.

Biblioutils.com

- Un annuaire des prestataires en environnement permet de faire connaître les différents acteurs et d'encourager la gestion des matières résiduelles (3RVE).

Presta'vert_collectif-grandest.org

[Bottin vert_se departir des choses](http://Bottin_vert_se_departir_des_choses)

6. Agriculture

L'agriculture revêtant une certaine importance pour la commune, les producteurs agricoles doivent pouvoir tirer profit des meilleures solutions d'adaptation existantes afin d'augmenter leur résilience, de réduire leur impact sur l'environnement, le tout dans une optique d'amélioration et de durabilité de l'autonomie alimentaire. Cela va également de pair avec la sensibilisation de tous les habitants de la commune à l'égard de la pratique de l'agriculture urbaine.

Dires des acteurs
 «La production alimentaire autonome, c'est un axe important à prendre, c'est aussi une opportunité de mobiliser les jeunes»

Chiffres clés

Les repas des 4 écoles comprennent 30 % de produits de qualité et durables et 20 % provenant de l'agriculture biologique

Distribution de denrées (banque alimentaire)

- 29 familles bénéficiaires (68 personnes)
- 4 bénévoles¹³

Principaux constats		
TERRITOIRE	ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ	PRATIQUES INTERNES
<ul style="list-style-type: none"> • Efficacité énergétique des exploitations agricoles, autonomie alimentaire, projet alimentaire durable (PCAET) • Soutenir l'engagement des agriculteurs et des industriels de l'agro-alimentaire dans la transition écologique ; poursuivre l'accompagnement à l'installation de jeunes agriculteurs sur notre territoire ; préserver la filière pêche et aquaculture ; maîtriser l'artificialisation des sols et protéger les terres agricoles ; assurer une bonne cohabitation entre les activités agricoles et les nouveaux arrivants (Projet de territoire) • Maintien des paysages agricoles d'aujourd'hui: limiter la consommation d'espaces agricoles et naturels, préserver les vocations agro-naturelles, protéger les motifs paysagers (PLUi) • Réduire par 2 le rythme annuel moyen de consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers pour la période 2022-2032 par rapport à la période 2008-2018 ; favoriser des pratiques agricoles qui offrent des refuges pour la biodiversité et qui soutiennent le développement d'énergies renouvelables ; soutenir l'agriculture locale, les activités de pêche et de conchyliculture, leurs filières économiques ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Tables paysagères Aromat'lc & Tables (plantes aromatiques et médicinales) créées et fabriquées par le service espace vert • Faire à cheval (cheval utilitaire) • Préservation des terres agricoles • Jardins partagés (jardin du presbytère et des Bernardins) • Plantation de vergers 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de restauration collective idéale • Projet d'éco pâturage

¹³ Source : <https://www.binic-etables-sur-mer.fr/medias/2022/04/Magazine-communal-dinformation-1-VOK.pdf>

<p>prendre en compte les changements climatiques et les risques ; protéger les outils de production agricole ; concilier les usages dans l'espace rural ; reconnaître et promouvoir la multifonctionnalité de l'agriculture ; valoriser les friches agricoles dans un projet global de zéro artificialisation nette ; préserver le cadre de vie et l'animation des territoires ruraux (PADD)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire de la Bretagne la Région par excellence de l'agro-écologie et du "bien manger" ; accélérer le déploiement de nouveaux modèles économiques (SRADDET) • Diffuser la connaissance sur les émissions de GES non énergétiques du secteur agricole; développer une approche globale climat air énergie dans les exploitations agricoles ; adapter l'agriculture et la forêt au changement climatique (SRCAE) <p>Présents sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Production agricole : Porcs, vaches laitières et volailles • Un producteur de cidre et de pommeau 		
---	--	--

¹² Gallon, F. SBAA. <https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/entreprendre-et-travailler/leconomie-sociale-et-solidaire-une-vraie-alternative>

Analyse de l'enjeu

<p>CE QUE NOUS FAISONS DÉJÀ</p> <p>FORCES</p> <ul style="list-style-type: none">• Projet de restauration collective idéale visant à revoir l'offre alimentaire (± 900 repas par jour)	<p>CE QUI POURRAIT SE PRODUIRE OU NON</p> <p>OPPORTUNITÉS</p> <ul style="list-style-type: none">• Se donner les moyens de transformer une culture traditionnelle en culture de résilience alimentaire humaine• Sensibiliser les habitants à l'importance de la sécurité alimentaire et à son interdépendance avec les milieux naturels en les rapprochant des pratiques agricoles dans un cadre urbain• Sensibiliser, accompagner les acteurs et soutenir la conversion vers des intrants moins nocifs pour l'environnement, en particulier pour les zones agricoles à proximité des zones urbaines, scolaires, etc.• Pousser la production maraîchère en régie pour la restauration collective• Accompagner la transformation de l'agriculture et soutenir les pratiques agro-écologiques• Soutenir les agriculteurs dans la transition vers les énergies renouvelables• Réduire les émissions de méthane et de protoxyde d'azote• Sensibiliser les agriculteurs aux risques auxquels ils sont exposés en raison de leur dépendance aux conditions climatiques, et définir avec eux des stratégies de résilience• Protéger les terres agricoles notamment en s'appuyant sur la ZAN• Projet Alimentaire territorial sera lancé par SBAA• Accompagner les écoles dans la mise en place de pratiques agricoles urbaines à petite échelle• Lier le projet d'écopâturage à des objectifs sociaux (ferme urbaine prise en charge par les écoles pour alimenter la cantine)• Mettre en place un observatoire foncier pour saisir les opportunités de terres agricoles à temps
<p>FAIBLESSES</p> <ul style="list-style-type: none">• Peu d'accompagnement offert aux agriculteurs pour les soutenir dans leur transition et l'augmentation de leur résilience• Peu d'actions entreprises pour encourager les habitants à pratiquer l'agriculture urbaine	<p>MENACES</p> <ul style="list-style-type: none">• Ne pas mettre suffisamment de ressources et outils en place pour soutenir les agriculteurs et ainsi nuire à l'autonomie alimentaire• Ne pas sensibiliser suffisamment les producteurs agricoles aux risques et enjeux climatiques, ce qui les retarderait dans leur processus de transition écologique• Persistance de la consommation d'espaces agricoles et naturels• Pression foncière• Ne pas encadrer la création de zones de franges entre zones urbaines et agricoles, ce qui augmenterait la génération de friches• Mettre en place des actions sans assurer un suivi et une cohérence

EXEMPLES INSPIRANTS

- L'éco-pâturage est une solution alternative pour la tonte de la pelouse et le contrôle de plantes invasives. Cette méthode permet de diminuer son empreinte écologique et carbone ainsi que les coûts de gestion.

[Éco-pâturage en Bretagne](#)

- Le glânage est la collecte des fruits et légumes qui sont laissés dans les champs car ils sont non commercialisables ou trop murs.

[Glanage : une culture du partage qui resserre les liens sociaux | 100°\(centdegres.ca\)](#)

- Serre écoénergétique à l'école. Les élèves participent à toutes les tâches. Génératrice de projet éducatif et d'auto-financement. (ensemencement, entretien, arrosage, création de pots, atelier culinaire, vente de plante).

[\(262\) Une serre quatre saisons sans dépense énergétique ? Elle existe à l'École secondaire de St-Marc - Youtube](#)

- Programme agroalimentaire à l'école.

[\(262\) L'agroalimentaire à l'école Louis-de-France - L'épicerie - YouTube](#)

7. Qualité de vie

La qualité de l’environnement entourant la vie des citoyens et citoyennes et les saines habitudes de vie sont nécessaires pour assurer le bien-être de tous et toutes au niveau physique, psychologique et social.

Dires des acteurs

“Quand on fait des actions, le tout n’est pas de montrer qu’on les fait, on doit les aboutir, il doit y avoir l’atteinte d’objectifs concrets”

“On doit accompagner les personnes défavorisées dans la transition selon une logique d’amélioration de la qualité de vie”

Chiffres clés

- 166 participations aux séances gratuites d’activité physique adaptée
- Activités gratuites pour les 60 ans et + répertoriées sur un site web

Principaux constats		
TERRITOIRE	ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ	PRATIQUES INTERNES
<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser la gastronomie locale; faciliter l’accès à une offre qualitative de services aux publics; garantir offre de logements répondant aux besoins de chacun; faciliter le parcours des jeunes (formation, mobilité) ; lutter contre la précarité, la pauvreté et l’exclusion sociale; agir sur la diversité de l’offre de logements; soutenir la filière culturelle ; valoriser les spécificités culturelles, linguistiques et gastronomiques ; structurer l’offre sportive ; poursuivre l’ambition nautique (Projet de territoire) • Production de 850 logements/ an; résidentialisation des ménages habitant les communes littorales ; accueillir les gens du voyage et accompagner les choix de sédentarisation ; accompagner le parcours résidentiel des “seniors”; diversifier le parc de logements locatifs sociaux ; lutter contre la vacance ; lutter contre la précarité énergétique (PLUi) • Accompagner l’accueil de 30 000 habitants supplémentaires d’ici 2030 et garantir une vie de qualité aux 225 000 habitants du territoire (axe du SCoT 2021) 	<ul style="list-style-type: none"> • Espace France Services • Centre Communal d’Action Sociale (CCAS) • Moyens apportés aux acteurs associatifs (aides financières et logistiques) • Soutien communal dans l’organisation d’animations • Groupe de travail Bien-être animal • Aide aux nouveaux arrivants • Collectes de dons • Budget pour l’accessibilité domaine public PMR : mise en place de la commission municipale d’accessibilité • Label Handiplage • Cours collectifs d’activité physique adaptée pour personnes âgées, fragilisées ou handicapées • Budget de remplacement des jeux pour enfants • Budget pour le mobilier urbain (bancs, potelets, corbeilles) • Budget d’aide au logement social • Budget Projet jeunesse • Orientations enfance jeunesse (DOB) : <ul style="list-style-type: none"> - Structurer le service enfance jeunesse - Renforcer l’assistance à l’éducation auprès des maternelles - Favoriser la participation citoyenne dès le plus jeune âge : création d’un conseil municipal des jeunes - Harmoniser les modalités de financement des écoles privées et la gestion des cantines scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Commune adhérente au CNAS, offrant de nombreux avantages • Participation financière de la commune à la prévoyance des agents • Télétravail possible 1 jour par semaine

<ul style="list-style-type: none"> • Lever le défi de la mixité sociale par des réflexions et des arbitrages à mener sur plusieurs sujets (déployer le parc abordable et social dans les communes avec services, en particulier dans les communes SRU et littorales) ; accompagner le vieillissement et le handicap ; mieux répondre aux besoins (femmes seules, familles, personnes atteintes de troubles mentaux, migrants) (PLH) • Accélérer la transition numérique de toute la Bretagne ; Bretagne, région pionnière de l'innovation sociale ; favoriser la mixité sociale et la fluidité des parcours individuels et collectifs par le logement ; lutter contre la précarité énergétique ; réinventer l'offre de services à la population et son organisation pour garantir l'égalité des chances ; garantir l'égalité des droits entre les femmes et les hommes (SRADDET) • Actions prévues dans le Plan d'actions 2022 de l'Office du tourisme pour labelliser Accueil vélo, Tourisme et Handicap 	<ul style="list-style-type: none"> • Remettre sur le marché des logements à louer ou à acheter • Transformer les logements communaux en logements sociaux en y effectuant les travaux de rénovation nécessaires • Les travaux liés aux logements sociaux intègrent des objectifs environnementaux, ainsi que les pratiques à l'intérieur de ces logements, tels que des démarches concernant les logements vacants • Aider à maintenir l'offre de soins sur la commune • Aide au maintien d'offre d'accueil des 0 à 3 ans • Réaliser un audit financier et intensifier la collaboration et la modernisation des 2 résidences autonomie • Développer l'accessibilité de notre commune (handicap, vieillissement) • Poursuivre les actions de prévention santé, de solidarité et d'aide aux plus démunis • Tarifs accessibles Social TUB, Bibliothèque, Estran, Cinéma, Galerie, Pass Culture • Noël local et solidaire • Projet SLIME • Véhicule 100% électrique fourni gratuitement au CCAS • Création de la banque alimentaire en 2021 • Contact périodique disponible aux personnes âgées ou en situation de handicap isolées en cas de risques exceptionnels • Aides légales disponibles pour la domiciliation, le logement social, et pour les personnes âgées et handicapées • Équipements : <ul style="list-style-type: none"> - 2 résidences autonomie pour personnes âgées - Médiathèque de proximité - Cinéma 	
--	--	--

¹³ Source : <https://www.binic-etables-sur-mer.fr/medias/2022/04/Magazine-communal-dinformation-1-VOK.pdf>

Analyse de l'enjeu

<p>CE QUE NOUS FAISONS DÉJÀ</p> <p>FORCES</p> <ul style="list-style-type: none">• Présence et accompagnement disponible aux différentes communautés• Soutien de la commune à divers besoins sociaux• Plusieurs actions entreprises pour soutenir la qualité de vie à l'enfance et la jeunesse• Plusieurs initiatives d'aide aux démunis et aux acteurs associatifs	<p>CE QUI POURRAIT SE PRODUIRE OU NON</p> <p>OPPORTUNITÉS</p> <ul style="list-style-type: none">• Travailler la qualité de vie de la commune parallèlement à la croissance démographique• Inciter à la sédentarisation des ménages détenant une résidence secondaire• Accompagner les personnes âgées dans leur parcours résidentiel• Adapter l'offre de services à l'enjeu du vieillissement de la population (mobilité, logements)• Sensibiliser et mobiliser les personnes vulnérables autour des enjeux climatiques, les aider à faire face aux difficultés engendrées• Favoriser la mixité sociale, l'entraide• Garantir un accès à tous à un espace vert• Faciliter les déplacements actifs• Limiter la vitesse de circulation urbaine à 30km/h• Faire la promotion d'activités en plein air• Inciter à la réduction du gaspillage alimentaire• Mettre en place un périmètre de protection des commerces de centralité afin de garantir une offre de produits locaux et de qualité à la population• Informer et encourager la participation des habitants dans le choix de pratiques saines et écoresponsables (lien avec l'éducation relative aux enjeux climatiques)• Planifier les actions sociales en intégrant des pratiques de développement durable• Donner des outils à la police municipale pour que les agents deviennent des ambassadeurs environnementaux (prévention, auprès des jeunes dans les écoles)• Bourse des équipements sportifs
<p>FAIBLESSES</p> <ul style="list-style-type: none">• Valoriser les actions en lien avec le vieillissement de la population• Peu d'actions permettant simultanément d'augmenter la qualité de vie et de réduire les impacts des changements climatiques sur les communautés	<p>MENACES</p> <ul style="list-style-type: none">• Augmentation de la fragilité et de la précarisation liée au vieillissement de la population (chômage des seniors)• Ne pas assurer la mixité sociale, qui peut devenir plus problématique dans un contexte de croissance démographique par la migration• Ne pas communiquer sur les choix sains et responsables• Encourager l'individualisme plutôt que miser sur les opportunités de co-construire l'intérêt général• Ne pas prévoir la plus grande difficulté de transition écologique des personnes vulnérables et/ou défavorisées

EXEMPLES INSPIRANTS

- Pour favoriser la solidarité et l'entraide envers les personnes âgées isolées, le programme voisin-age permet de mettre en relation la population disponible pour écouter, rendre service ou accompagner une personne dans le besoin.

[Voisin-Age \(petitsfreres.ca\)](http://petitsfreres.ca)

- Le Label Habitat et Qualité de Vie est un moyen d'encourager des projets communaux qui créent des endroits regroupant la convivialité, le vivre ensemble et les composantes du bien-être individuel et collectif.

[Le label Habitat et Qualité de Vie](#)

8. Pollution et nuisances

La pollution engendre de nombreux impacts négatifs tant sur la santé humaine que sur la santé des écosystèmes. Elle consiste à tout agent chimique, physique ou biologique qui modifie les caractéristiques naturelles du milieu. Afin de préserver le sol, l'eau, l'air et la qualité de vie il faut adresser les sources de pollution et de nuisances (tel que le bruit et les odeurs).

Dires des acteurs
 “Sur le chantier des algues vertes, il y a grand besoin d’un moteur pour activer les solutions. Cela fait plusieurs années qu’on parle de cet enjeu et qu’on ne voit que peu ou pas d’évolution. Il faut travailler avec les communes qui ont vraiment un pouvoir d’action sur ce sujet.”

Chiffres clés

- 12 % de la population bretonne est affectée par le bruit
- 21 % de la population bretonne indique ne pas connaître les recommandations en cas d'épisode de pollution
- La moitié de la population régionale s'estime mal informée sur la qualité de l'air intérieur (prse.fr)
- 20 % des décès par cancer du poumon en Bretagne sont attribuables à une exposition domestique au radon (Tableau de bord santé environnement Bretagne - 2021)
- 75% des ménages utilisent des biocides à leur domicile

Principaux constats		
TERRITOIRE	ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ	PRATIQUES INTERNES
<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer les nouvelles activités économiques et résidentielles pour réduire les pollutions diverses (atmosphérique, visuelle...) et créer des boucles • Limitation de l'exposition de personnes aux nuisances sonores • Limitation de l'exposition des populations et sites fréquentés aux nuisances générées par la prolifération des algues vertes (PLUi) • Participer à l'amélioration de la qualité de l'air • Limiter l'exposition des populations aux nuisances sonores et aux émissions des polluants générées par le trafic routier • Garantir une implantation de nouvelles zones d'habitat à l'écart des infrastructures et activités génératrices de risques et nuisances. • Limiter les pollutions lumineuses (PADD) • Améliorer la qualité de l'air intérieur et extérieur • Former, informer et agir sur les principales sources existantes de pollution dégradant la qualité de l'air intérieur et extérieur • Réduire les émissions de polluants atmosphériques • Garantir comme une règle prioritaire l'obligation de rechercher l'évitement des nuisances environnementales, avant la 	<ul style="list-style-type: none"> • PPBE - Plan de prévention du bruit - Bande de retrait le long de la RD 786 • Pour diminuer le bruit lié aux routes départementales • Actions réalisées à BESM <ul style="list-style-type: none"> • Réduction de vitesse (RD 786) • Réduction nombre de voies (RD786) • Modification de la couche de revêtement (RD 786) • Campagne de sensibilisation la mer commence ici (Installation de pochoir au sol et 21 collecteurs de mégots) • Installation de bac à marée en période hivernale pour collecter les macros-déchets littoraux. • Ramassage des algues vertes et sensibilisation des citoyens et touristes • Réaménagement de la traversée de Binic 	<ul style="list-style-type: none"> • Plage sans déchets plastiques et sans tabac

<p>réduction puis en dernier lieu la compensation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Privilégier réellement l'évitement sur la réduction et la compensation dans tous les projets d'aménagement, toutes démarches, tous dispositifs (SRADDET) • Orientation 17 du SRCAE : Améliorer la connaissance et la prise en compte de la qualité de l'air • Agir pour une meilleure qualité de l'eau, de l'air et un cadre de vie favorable à la santé. (PRSE) 	<ul style="list-style-type: none"> • Règlement local de publicité • Réduction des nuisances sonores : rénovation de la salle des Loisirs avec un volet acoustique travaillé 	
--	---	--

Analyse de l'enjeu

<p>CE QUE NOUS FAISONS DÉJÀ</p> <p>FORCES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pratique 'Zéro phyto' • Nettoyage de la plage • Campagne de Sensibilisation • Label « Zéro Phyto » 	<p>CE QUI POURRAIT SE PRODUIRE OU NON</p> <p>OPPORTUNITÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élargir la politique Zéro phyto à toutes les activités et acteurs de la collectivité • Anticiper des nuisances et des pollutions futures afin d'en atténuer les effets et ce à travers des futures politiques et programmes sur les différents sujets. • Collaborer avec Eau & Rivières de Bretagne et Air Breizh pour ajouter des stations de mesures de pollution de l'air • Collaborer avec le PRSE pour mieux connaître et agir : <ul style="list-style-type: none"> • Aide à la réalisation d'un diagnostic local en santé environnement • Guide pour une prise en compte des enjeux santé environnement dans les politiques • Possibilité de financement à confirmer pour les prochaines années • Sensibiliser les générateurs de pollution (agriculteurs, citoyens, plaisanciers) • Mobilisation des acteurs du territoire à la problématique des algues vertes
<p>FAIBLESSES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pas de programme de dépollution • Pas recensement récent des nuisances perçues par les citoyens 	<p>MENACES</p> <ul style="list-style-type: none"> • La présence d'algues vertes et la communication (mauvaise presse) qui est faite peut nuire à toute démarche proactive de la mairie.

EXEMPLES INSPIRANTS

- La métropole de Strasbourg utilise une machine spécialisée pour nettoyer les pinceaux et outils. Ceci permet de recueillir les résidus de peinture et de colle au lieu de les envoyer dans le réseau d'égout.

[La lutte contre la micro-pollution de l'eau à Strasbourg - YouTube](#)

- La métropole de Strasbourg sensibilise sa population aux micropolluants et à l'importance d'utiliser des produits nettoyants écologiques.

[Ménage au naturel - Dents de la mer - Vidéo Dailymotion](#)

- Sensibilisation sur les biocides, leurs impacts et les solutions alternatives.

[Les biocides, des pesticides inconnus - \(bretagne-environnement.fr\)](#)



9. Gouvernance

La gouvernance fait référence au pilotage de l'organisation. Elle englobe les mécanismes et les pratiques qui délimitent l'étendue du pouvoir et des responsabilités inhérents aux différentes structures décisionnelles de l'organisation, ainsi que les modes de prise de décision à l'intérieur de ces structures.

Dires des acteurs
 "Tout le monde veut accomplir beaucoup de choses, mais ça prend de la cohérence et du suivi, on ne peut pas se permettre de partir dans tous les sens"

Chiffres clés

Le Conseil municipal comprend 33 membres :

- 1 Maire
- 2 Maires délégués
- 7 adjoints au Maire
- 10 conseillers délégués
- 13 conseillers municipaux

[Présentation du conseil \(binic-etables-sur-mer.fr\)](http://binic-etables-sur-mer.fr)

11 commissions :

- Personnel
- Transparence et participation
- Environnement, urbanisme et mobilités
- Social et solidarités
- Enfance, jeunesse
- Finances
- Économie et tourisme
- Culture et patrimoine, communication
- Associations et sports
- Travaux, entretien, bâtiments et sécurité
- Sport

[Commissions \(binic-etables-sur-mer.fr\)](http://binic-etables-sur-mer.fr)

Principaux constats		
TERRITOIRE	ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ	PRATIQUES INTERNES
<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une lecture climat-air-énergie des projets communautaires, notamment à travers le budget et ses outils (PCAET) • Se fixer des objectifs atteignables et mesurables : En cohérence avec nos moyens (hiérarchiser, prioriser, voire recentrer les politiques publiques); En observant les dynamiques territoriales et en adaptant en continu nos politiques communautaires ; En maîtrisant le temps de livraison des projets et en respectant un délai raisonnable de paiement; S'insérer dans les réseaux européens de collectivités locales et fédérer les collectivités locales autour de ces enjeux (Projet de territoire) • Mettre en place des outils et une gouvernance commune garantissant la mise en œuvre des orientations et objectifs retenus (axe du SCoT 2021) • Réinventer nos modes de faire et nos organisations pour assurer une réelle mobilisation collective à l'heure de la 	<ul style="list-style-type: none"> • Actions entreprises (DOB) • Accompagnement stratégique de la transition écologique avec démarche participative • Organisation d'un week-end de la Transition écologique les 14 et 15 mai 2022 (encourager l'intelligence collective et la sociocratie) • Commission extra-municipale 	<ul style="list-style-type: none"> • Orientations stratégiques (DOB) • Structurer la stratégie de transition écologique de la Commune • Faire évoluer les pratiques de la Commune • Viser l'exemplarité environnementale • Coopération avec les communes voisines et l'agglomération

<p>fragilisation de l'action publique et de l'émergence de nouveaux acteurs (SRADDET)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer et diffuser la connaissance sur le changement climatique ; développer la gouvernance pour favoriser la mise en œuvre du schéma ; mettre en place un suivi dynamique du schéma (SRCAE) • Actions prévues dans le Plan d'actions 2022 de l'Office du tourisme pour sensibiliser ses partenaires, lister des actions simples à mettre en place, écodéfis, charte d'engagement disponible aux partenaires 		
--	--	--

Analyse de l'enjeu

<p>CE QUE NOUS FAISONS DÉJÀ</p> <p>FORCES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démarche de diagnostic et de détermination des enjeux transversaux prioritaires entreprise • Volonté d'impliquer la population citoyenne dans la démarche de transition écologique • Volonté de faire évoluer les pratiques de la Commune • Objectif d'exemplarité environnementale 	<p>CE QUI POURRAIT SE PRODUIRE OU NON</p> <p>OPPORTUNITÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Garantir une gouvernance cohérente qui tient compte de façon transversale des objectifs de la stratégie de transition • Intégrer la prise en compte des coûts et bénéfices économiques, environnementaux et sociaux à toute prise de décision • Garantir une prise de décision transparente et consulter la population citoyenne lors des décisions la concernant • Développer une vision de la gouvernance climatique en accord avec les réseaux européens de collectivités locales • Dialoguer avec les partenaires de la commune • Garantir l'atteinte et le suivi des objectifs de la stratégie de transition • Se donner les moyens et les outils politiques nécessaires à l'atteinte des objectifs • Faire preuve d'exemplarité dans la réponse à tous les enjeux transversaux • Planifier des projets dans une perspective de long terme • Accompagner le changement et expliquer pourquoi on doit mettre en œuvre X actions
<p>FAIBLESSES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pas de vision horizontale déterminée • Volonté de mettre en place des pratiques innovantes, mais manque de suivi et de cohérence pour assurer la pérennité des actions 	<p>MENACES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque de dialogue et de concertation avec l'agglomération et les communes voisines • Manque de planification des actions et difficulté d'atteindre les objectifs fixés • Travailler les actions en silo • S'arrêter uniquement aux intérêts communaux plutôt que d'inscrire la démarche dans une vision de solidarité entre les territoires • Déterminer des actions sans cible, ou sans le budget suffisant pour atteindre les cibles • Développer des idées sans établir les bases de leur faisabilité

EXEMPLES INSPIRANTS

- À Amsterdam, une réelle mise en œuvre de ce qu'on peut appeler communément "l'économie circulaire" se fait à partir de la théorie du donut de l'économiste britannique Kate Raworth. La ville tente d'intégrer à plusieurs projets la nécessité de répondre aux besoins de tous, soit d'assurer le bien-être socioéconomique, en même temps de respecter les limites planétaires¹⁴. L'économiste établit ces principes à partir de sa théorie du donut, et explique qu'une économie saine ne peut simplement croître incessamment, mais doit plutôt durer, prospérer (en anglais, "thrive")¹⁵



¹⁴ Journal Libération. 2021 (22 avril). https://www.liberation.fr/plus/a-amsterdam-un-donut-pour-adoucir-la-ville-20210422_L2SY7NP72NFKBDXSE3RWFSK33A/

¹⁵ <https://www.oxfamfrance.org/actualite/la-theorie-du-donut-une-nouvelle-economie-est-possible/>

10. Économie



Il s'agit d'évaluer l'impact de l'organisation sur le développement local de son territoire, notamment par l'amélioration de la qualité de vie des résidents. Les activités de l'organisation contribuent à développer la résilience des citoyens et citoyennes et des territoires.

Dires des acteurs

“Le changement a déjà eu lieu avec l'arrivée des nouveaux élus, on doit maintenant ajuster les pratiques de l'administration pour assurer la cohérence”

Chiffres clés

Tourisme

- 4 hôtels : 98 chambres
- 3 campings : 314 emplacements
- 1 résidence tourisme : 90 lits

Création d'entreprise en 2021 : 89

Établissements par secteur d'activité

- Agriculture, sylviculture et pêche 3,1 %
- Industrie 9,3 %
- Construction 9,3 %
- Commerce, transports, services divers 69,4 %
- Administration publique, enseignement, santé, action sociale 8,8 %

[Dossier complet – Commune de Binic-Étables-sur-Mer \(22055\) | Insee](#)

Principaux constats

TERRITOIRE	ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ	PRATIQUES INTERNES
<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter le développement de l'économie circulaire sur le territoire ; développer la prise en compte des aspects environnementaux dans les marchés publics et formaliser la politique d'achat durable (PCAET) • Promouvoir l'économie circulaire, alimentation locale et durable, démarche “Territoire économe en Ressources”; émergence d'un écosystème local (TPE-PME) favorable à l'accueil d'entreprises œuvrant à la transition énergétique ; transition digitale au service des entreprises ; encourager l'économie maritime/ opportunités de dév. et innovation et valorisation des produits de la mer en local (Projet de territoire) • Renforcer la base productive de l'Agglomération par une structuration des sites économiques industriels et artisanaux (PADD) • Créer les conditions du développement économique valorisant les ressources du territoire (axe du SCoT 2021) • Structuration et développement des pôles d'emploi (axe du PADD) • Développer une politique ambitieuse d'attractivité ; développer une offre de produits “logements” adaptée à la diversité des parcours résidentiels et à l'impératif durable (PLH) • Favoriser un développement économique 	<ul style="list-style-type: none"> • Grand marché d'été • Reprise de la compétence tourisme et création d'un schéma de développement touristique • État des lieux économique et touristique du territoire prévu • Créer une dynamique entre les acteurs économiques et touristiques • Soutien de l'activité commerciale en centralité (protection des linéaires commerciaux, etc.) • Soutien aux actions de tourisme durable (formation des socio-professionnels) • Subvention à l'office du tourisme • Recrutement d'un manager de commerce • Création d'un observatoire économique • Étude sur l'identité de marque de commune • Actions de développement durable (ex : zéro déchet) • Signalétique commerce 	

<p>et social dynamique ; permettre le développement de l'emploi ; assurer la compétitivité économique ; conforter notre attractivité, tout en réduisant les tendances actuelles de surconsommation des ressources et de déséquilibres territoriaux ; favoriser la cohésion sociale et territoriale (SRADDET)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégrer l'efficacité énergétique dans la gestion des entreprises bretonnes ; généraliser les investissements performants et soutenir l'innovation dans les entreprises industrielles et les exploitations agricoles ; mobiliser le gisement des énergies fatales issues des activités industrielles et agricoles (SRCAE) 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement des abords de la piscine et pataugeoire (plage de la Banche) • Étude globale dans le réaménagement du camping municipal vers plus d'écoresponsabilité • Nouvelle gestion de la surveillance des plages suite au désengagement du SDIS • Office du Tourisme : <ul style="list-style-type: none"> • Marque Qualité Tourisme (engagement de se tourner vers le DD) • Projet argent de poche pour les adolescents 	
--	---	--

Analyse de l'enjeu

CE QUE NOUS FAISONS DÉJÀ	CE QUI POURRAIT SE PRODUIRE OU NON
<p>FORCES</p> <ul style="list-style-type: none">• Bonne collaboration entre l'office du Tourisme et les commerçants• Commune dynamique qui offre des animations annuelles• Mise à profit du potentiel du tourisme durable• Démarche entreprise pour innover et encourager un tourisme aux retombées locales positives• Soutien de l'activité commerciale	<p>OPPORTUNITÉS</p> <ul style="list-style-type: none">• Déterminer des objectifs afin de développer l'approvisionnement local de la commune (Politique d'achat responsable) accompagnée de formation• Adopter une réglementation en faveur d'achats responsables (règlement commande publique)• Réglementation de la zone U (périmètre de protection des commerces au centre urbain à l'initiative interne de la commune)• Sensibiliser les commerçants et les hébergeurs aux pratiques écoresponsables et aux comportements vertueux (restauration rapide, emballage)• Développer l'économie circulaire, sociale et solidaire au sein de la commune• Encourager l'innovation des entreprises en termes de pratiques durables et de réduction des impacts• Augmenter la résilience économique en prévision d'une future crise• Développer des actions en lien avec la Charte du voyageur (Office du tourisme)• Adapter le tourisme pour qu'il ait le moins d'impact possible sur l'environnement et les émissions de GES (transport des visiteurs, activités en nature, gestion des déchets)• Développer la mise en marché de produits locaux
<p>FAIBLESSES</p> <ul style="list-style-type: none">• Peu d'actions visant à diversifier les activités économiques (économie maritime) et à miser sur une économie moins présente• Pas de cible visant à s'approvisionner localement	<p>MENACES</p> <ul style="list-style-type: none">• Ne pas valoriser et encadrer le développement de l'économie maritime en faveur d'une économie verte et de retombées locales positives• Nouvelle conjoncture économique défavorable telle que celles reliées à la crise de 2008 et à la pandémie (pertes d'emploi, baisse du tourisme)• Ne pas prévoir suffisamment les impacts des changements climatiques et les enjeux environnementaux sur le tourisme (algues vertes, inondations, chaleur accablante)• Seulement miser sur une économie présente (portée par la consommation des habitants et touristes) (menace à l'échelle de l'agglomération)• Développer le tourisme sans prévoir les besoins en effectifs (saisonniers)• Impacts du vieillissement de la population sur l'emploi• Ne pas exiger de tourisme écoresponsable, ce qui pourrait anéantir les efforts des citoyens qui sont présents toute l'année

EXEMPLES INSPIRANTS

• La Ville de Toronto au Canada a mis sur pied une stratégie d'économie circulaire dans les processus d'approvisionnement de la ville afin de stimuler la croissance économique tout en réduisant les déchets.

[Attachment 1 - City of Toronto Circular Economy Procurement Implementation Plan and Framework \(CE Framework\)](#)

• La Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux a développé le projet EPIC Saveurs et Patrimoine afin de renforcer l'attractivité touristique et la qualité d'accueil du public.

[EPIC - saveurs et patrimoines à Saint Paul Trois Châteaux \(saveurs-patrimoinesentricastin.fr\)](http://saveurs-patrimoines-saint-paul-trois-chateaux.fr)

11. Mobilisation citoyenne

La mobilisation citoyenne au sein d'une commune doit comprendre à la fois l'information et la communication sur les enjeux environnementaux et climatiques qui touchent le territoire ou non, l'incitation à la participation publique et l'engagement dans la cause climatique, ainsi que la mise en place de mécanismes permettant aux citoyens et citoyennes de collaborer et co-construire les projets.

Dires des acteurs

“Les communications à la population sont très importantes pour expliquer les changements qu'on vise. Il faut se laisser le temps de changer les mentalités”

“Il y a plein de forces vives qu'on pourrait mettre en valeur, donner une visibilité à ces projets.

Comment peut-on soutenir au-delà de financer ? En en parlant !”

“Il faut impliquer les citoyens et citoyennes dans la stratégie, par exemple au moment de la priorisation des actions”

Chiffres clés

- Une plate-forme participative
- Une commission extra-municipale dont 3 groupes de travail actifs :
 - Cohésion territoriale
 - Jumelage
 - Bien-être animal

Principaux constats		
TERRITOIRE	ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ	PRATIQUES INTERNES
<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir et accompagner les associations qui sont au cœur du dynamisme de la commune ; renforcer l'interconnaissance des associations ; accompagner les associations vers le développement durable (site web SBAA) • Impliquer tout le monde dans la transition vers un territoire sobre et innovant (PCAET) • Co-construire les grands projets structurants avec la société engagée; sensibiliser et former les citoyens et futurs citoyens aux enjeux des grandes transitions et politiques mises en place par SBAA (Projet de territoire) • Renouveler l'action publique, sa conception et sa mise en œuvre en réponse aux usages réels de nos concitoyens ; développer l'engagement des citoyens dans la vie publique pour parvenir à de meilleures solutions d'intérêt général 	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions publiques (participation publique) • Subventions aux associations sportives, associations culturelles, associations liées à la mer, associations créant une animation, associations d'intérêt social • Participation des habitants dans les projets structurants (DOB) • Animer et faire vivre la commission extra-municipale et les groupes de travail (DOB) • Actions (DOB) : <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une plateforme numérique participative (DECIDIM) • Accompagnement pour l'étude sur la restauration collective • Lancement de la co-construction pour le site Rognouse • Poursuite des Traversées de Binic • Ateliers participatifs pour la bibliothèque • Organisation et tenue du Week-end des Transitions 	<ul style="list-style-type: none"> • Prise de fonction d'une chargée de mission en participation citoyenne et de gestion de projets (DOB)

<p>(SRADDET)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actions prévues dans le Plan d'actions 2022 de l'Office du tourisme pour sensibiliser les visiteurs (écogestes, collecte de matières résiduelles, boîte à livres, boîte à dons, point collecte) 		
<p>CE QUE NOUS FAISONS DÉJÀ</p> <p>FORCES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Incitatifs à prendre part aux associations et à les développer • Volonté de voir participer les habitant.e.s aux projets structurants, à des groupes de travail et autres projets • Existence de la plateforme numérique participative • Volonté de vouloir aller plus loin dans la participation publique en ayant procédé à l'embauche d'une chargée de mission • Organisation et tenue du Week-end des Transitions 	<p>CE QUI POURRAIT SE PRODUIRE OU NON</p> <p>OPPORTUNITÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser, communiquer, impliquer les jeunes dans les causes environnementales et climatiques en faisant des interventions dans les écoles • Proposer des films et documentaires à la commune sur les enjeux climatiques • Joindre culture et sensibilisation à l'action climatique • Promouvoir la participation à des échanges/débats liés à l'action climatique • Ajouter aux communications de la commune la transmission d'information sur les événements (internationaux) d'actualité en lien avec le climat • Encourager la mobilisation citoyenne en invitant les citoyens à prendre part aux décisions et débattre des enjeux qui les touchent/concernent • Travailler avec des citoyens / sentinelles pour assurer une vigie environnementale et urbanistique • S'assurer de la compréhension des changements de la part des habitant.e.s • Communiquer sur tout ce qui se fait au niveau de la transition, même les pratiques internes • Donner les moyens aux associations de développer des pratiques innovantes adaptées à leurs besoins • Présence de collectivités et de collectifs engagés et inspirants sur le territoire 	
<p>FAIBLESSES</p>	<p>MENACES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adopter une stratégie de transition sans tenir compte des enjeux touchant et/ou concernant les citoyens • Prendre des décisions qui auront des impacts sur les citoyens sans s'assurer de l'acceptabilité sociale • S'arrêter à la consultation plutôt que de favoriser l'implication, la collaboration, la co-construction aux projets et aux prises de décision • Ne pas effectuer de suivi lors de consultations citoyennes ou ne pas réellement tirer profit des idées reçues, des changements demandés 	

EXEMPLES INSPIRANTS

- La ville de Lyon a créé une certification (un label) visant à promouvoir et générer l'engagement des entreprises, artisans, événements et autres, sur les enjeux du développement durable et de lutte contre les changements climatiques. L'engagement citoyen devient un levier incontournable dans la mise en œuvre de leur plan climat. [Plan climat-énergie territorial de la Ville de Lyon \(page 85\)](#)
- La ville de Rouen a créé l'Accord de Rouen pour le climat. Ce plan d'action se veut une mobilisation des acteurs de tous les niveaux pour le passage à l'acte avec des solutions concrètes de proximité. [Mobilisation écologique Rouen_WWF_MRN.pdf](#)

12. Travail, éthique et équité

Cet enjeu couvre plusieurs niveaux qui sont en interrelation : le métier de l’organisation, le contexte dans lequel l’organisation exerce son activité, la qualité morale des types de transaction et du milieu d’action de l’organisation.

Dires des acteurs

“Nous pouvons être porteurs des bonnes pratiques auprès de nos collègues, mais aussi auprès des habitants. Certains d’entre nous voulons porter la casquette verte”.

“On fait en sorte d’améliorer les choses, mais il faut être sur le terrain pour comprendre ce qu’on peut améliorer”.

“Le projet de la stratégie de transition écologique peut devenir un vrai projet de cohésion interne. Il y a des sensibilités assez fortes aux questions environnementales chez les employés, et chez des employés qui n’ont pas nécessairement quelque chose en commun.”

Chiffres clés

- Employés: 91 agents
- Élus au Conseil municipal : 33
- La répartition hommes/femmes est de 51% et 49%
- Travailleurs en situation de handicap : 9
- (Rapport social unique de 2020)

Principaux constats		
TERRITOIRE	ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ	PRATIQUES INTERNES
<ul style="list-style-type: none"> • Développer un parcours interne de formations “Climat-Air-Énergie” (PCAET) • S’engager pour le développement d’emplois locaux non-délocalisables ; Actions autour de l’Économie Sociale et Solidaire et de l’économie circulaire (Projet de territoire) • Gagner en performance économique par la performance sociale et environnementale des entreprises (SRADDET) • Plusieurs actions prévues dans le plan d’actions 2022 de l’Office du tourisme en lien avec la réduction de la pollution numérique (bloqueur de pub, moteur de recherche, tri des boîtes mail et drive, taille des pièces jointes) ; en lien avec la pollution et les matières résiduelles (eau, produits à usage unique, plastique, fournitures de bureau, encre) ; former les saisonniers et stagiaires aux écogestes ; et en lien avec le transport (covoiturage) 	<ul style="list-style-type: none"> • Signature d’une convention avec Rich’ess et le pôle d’économie sociale et solidaire de SBAA 	<ul style="list-style-type: none"> • Exposition “Temps des femmes – Tisser des liens” • Orientations stratégiques DOB : <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre notre travail de structuration des services en respectant une augmentation contenue des dépenses de personnel (+3%) - Maintenir le dialogue social - Travailler collectivement à un projet d’administration qui vise à améliorer la cohésion des équipes et le partage d’un projet commun, en s’appuyant sur des séminaires entre agents et élus (le premier organisé en 2021) - Finaliser le travail sur les critères de l’entretien professionnel, le RIFSEEP, le CIA et les Lignes directrices de gestion

Analyse de l'enjeu

<p><i>CE QUE NOUS FAISONS DÉJÀ</i></p> <p>FORCES</p> <ul style="list-style-type: none">• Asseoir une nouvelle gouvernance au centre technique• Apporter une attention particulière aux postes isolés (Estran, Camping) comme cela a été fait l'année passée pour la Bibliothèque- Rédaction d'un règlement intérieur et d'un livret d'accueil• Mettre en place un réel plan de formation et un suivi des demandes des agents (travail démarré en 2021 suite aux entretiens professionnels annuels)• Poursuivre la démarche sur le télétravail (besoin en matériel, organisation des différents	<p><i>CE QUI POURRAIT SE PRODUIRE OU NON</i></p> <p>OPPORTUNITÉS</p> <ul style="list-style-type: none">• Requalifier les bâtiments municipaux aux besoins des équipes selon une logique d'efficacité et d'organisation au quotidien• Optimiser le travail et le rendement des employés, en même temps de créer une fierté quant à la satisfaction des résidents• Encourager le rôle "d'ambassadeurs" que certains employés voudraient prendre dans le cadre de la stratégie de transition• Créer l'envie chez les employés de prendre part au changement• Développer le réflexe des employés à se référer aux nouvelles méthodes par souci d'efficacité et d'amélioration• Sensibilisation et communication sur les meilleures pratiques écologiques à adopter au travail• Tirer profit de la sensibilité de certains employés pour encourager la collaboration et le développement d'idées (comités)• Favoriser la cohésion interne à l'égard de pratiques écologiques innovantes
<p>FAIBLESSES</p>	<p>MENACES</p> <ul style="list-style-type: none">• Crainte du changement en raison du manque de connaissances

EXEMPLES INSPIRANTS

• Le Plan d'accès à l'égalité en emploi 2021-2022 de la Société de Transport de Montréal a pour but de créer un milieu de travail inclusif et qui assure une meilleure représentation des femmes, des Autochtones, des minorités visibles et ethniques. La stratégie valorise le travail d'équipe, le respect, la rigueur, la responsabilisation et la transparence. De plus, elle met en place des mécanismes permettant une gestion efficace et efficiente de sa diversité et des pratiques exemptes de toute forme de discrimination.

[Plan acces égalité_STM.pdf \(stm.info\)](#)

13. Santé et sécurité

La santé et la sécurité sont déterminés par un ensemble de facteurs. La santé est un état de bien-être physique, mental et social. La sécurité vise à protéger la personne et son environnement. Elles nécessitent des dispositions pour prévenir d'éventuels incidents ou accidents et limiter leurs conséquences.

Dires des acteurs

“La stratégie de transition est une occasion de former des personnes sur des sujets qu’elles ne connaissent pas.”

“Nous sommes à analyser la possibilité de former les agents municipaux pour qu’ils puissent avoir une casquette environnementale.”

Chiffres clés

Un tiers des salariés sont exposés au risque chimique à leur travail.

[Tableau de bord santé environnement Bretagne - 2021](#)

Principaux constats		
TERRITOIRE	ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ	PRATIQUES INTERNES
<ul style="list-style-type: none"> • Tableau de bord - Santé environnement par le PRSE • Sensibilisation sur le radon. La carte indique un potentiel radon de niveau moyen à BESM. (IRSN) 	<ul style="list-style-type: none"> • Achat de Défibrillateurs (7k€) • Subventions associations sport extérieurs (1k€) • Remise en conformité du système d’alarme incendie • Soutien accordé aux professionnels de santé • Respect du CHSCT • Correspondants de sécurité et ergonome disponibles • Formations sur la prévention (10% des agents sont formés) • Exposition aux ondes : Agence Nationale des Fréquences (ANFR) 	<ul style="list-style-type: none"> • Page web pour la promotion des défibrillateurs • Page web présentant les coordonnées des professionnels de santé • Projet de restructuration du Centre Technique Municipal qui permettra d’améliorer les conditions de travail, de sécurité et d’efficacité des agents • Collaboration avec le centre de gestion pour la prévention des risques • Démarche de prévention en partenariat avec le CDG prévue au budget et engagée en 2022

Analyse de l'enjeu

<p>CE QUE NOUS FAISONS DÉJÀ</p> <p>FORCES</p> <ul style="list-style-type: none">• Recensement des agents ayant une formation en secourisme• Achat et promotion des défibrillateurs• Démarche de prévention amorcée	<p>CE QUI POURRAIT SE PRODUIRE OU NON</p> <p>OPPORTUNITÉS</p> <ul style="list-style-type: none">• Collaborer avec le PRSE pour mieux connaître et agir :<ul style="list-style-type: none">• Aide à la réalisation d'un diagnostic local en santé environnement• Guide pour une prise en compte des enjeux santé environnement dans les politiques• Possibilité de financement à confirmer pour les prochaines années• Plate-forme d'Orée• Promotion de défi santé• Développer une politique de santé et sécurité au travail :<ul style="list-style-type: none">• Identifier et contrôler les risques• Prévenir en développant les aptitudes• Se conformer aux lois et règlements• Former les gens sur des sujets méconnus au niveau de l'environnement et du développement durable
<p>FAIBLESSES</p> <ul style="list-style-type: none">• Pas de document unique d'évaluation des risques professionnels	<p>MENACES</p>

EXEMPLES INSPIRANTS

- À Angoulins-sur-Mer les citoyens sont sensibilisés aux différents risques présents tels que les tempêtes, les submersions marines, les canicules, etc.
[Les-risques-littoraux-sur-l'Agglomération.pdf \(angoulins.fr\)](#)
- La politique en sport et santé fait la fierté de Canet-en-Roussillon. Les actions mises en place visent à promouvoir l'activité physique comme facteur de santé et ciblent les enfants et les personnes malades et en situation de handicap.
[Canet-en-Roussillon, labellisée Ville Vivez Bougez \(canetenroussillon.fr\)](#)

14. Urbanisme et aménagement



L'urbanisme et l'aménagement du territoire font partie intégrante d'une organisation de la société qui répond aux besoins en atténuation et en adaptation aux changements climatiques. Un aménagement densifié, qui met en valeur le patrimoine bâti, qui augmente la part de nature en ville et qui tire profit des constructions existantes est un aménagement qui renforce sa durabilité et qui favorise le bien-être de ses habitants.

Dires des acteurs

“La protection des bâtis traditionnels de la Commune (Étables et Binic), ainsi que leur mise en valeur, leur protection et la communication à leur sujet fait partie des changements positifs que la stratégie de transition pourrait apporter. Le fait de venir protéger ces bâtiments rendrait impossible leur démolition”

Chiffres clés

Densité 437,8 hab/km²

Résidences principales = 3 580 (en 2018)

Résidences secondaires = 1661 (en 2018)

Principaux constats

TERRITOIRE	ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ	PRATIQUES INTERNES
<ul style="list-style-type: none"> • Réduire par 2 la consommation foncière par rapport aux 10 dernières années (ZAN) • Dynamiser les centralités • Structurer une offre de services de proximité (Projet de territoire) • Principe “éviter, réduire, compenser” • Produire au moins 50% des besoins en développement résidentiel et économique au sein des espaces déjà artificialisés, bâtis et non bâtis • Préserver les paysages balnéaires, portuaires et associés aux vallées, viser une qualité architecturale et paysagère et maintenir le patrimoine ancien d'intérêt, marqueur de l'identité littorale et agricole (PADD) • Accroître la mixité urbaine et fonctionnelle, développer la proximité, sobriété foncière et résilience, favoriser les parcours résidentiels (SCoT) • Calibrer les objectifs de production neuve, amplifier la lutte contre l'étalement urbain, contre la vacance (potentiel de l'existant), production de 850 logements/an pour combler les besoins d'une population en croissance (PLH) • Intégrer les thématiques climat air énergie dans les documents d'urbanisme et de planification (SRCAE) 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'élaboration des documents de planification SBAA (PLU, PLUi, PADD) • Poursuivre le travail avec l'Établissement Public Foncier et les autres partenaires pour la rue des écoles à Binic • Favoriser la construction de logements sociaux (PLH) et un habitat participatif • Promouvoir de nouvelles façons d'habiter : Projet participatif du Vau Burel • Rénovation de la promenade de la Blanche • Création de voies douces pour les piétons et les vélos • Réfection de trottoirs 	<ul style="list-style-type: none"> • Nouveau logiciel de gestion des demandes de permis • Faire une veille administrative pour saisir des opportunités

Analyse de l'enjeu

<p>CE QUE NOUS FAISONS DÉJÀ</p> <p>FORCES</p> <ul style="list-style-type: none">• Protection des bâtis traditionnels de la Commune (Étables et Binic)• Prise de conscience quant aux enjeux d'aménagement du territoire et d'artificialisation des sols, et volonté d'y faire face	<p>CE QUI POURRAIT SE PRODUIRE OU NON</p> <p>OPPORTUNITÉS</p> <ul style="list-style-type: none">• Mettre en valeur et communiquer sur la protection des bâtiments et les espaces naturels littoraux• Travailler avec les friches urbaines et la réhabilitation du bâti ancien pour redynamiser les centralités• Optimiser les milieux de vie en misant sur une logique de proximité des services, de déplacements doux et du "potentiel de l'existant"• Reconnecter les centres urbains à l'environnement naturel• Penser tout futur développement en intégrant la dimension paysagère• Profiter de l'optimisation des pratiques pour intégrer des critères environnementaux et sociaux
<p>FAIBLESSES</p> <ul style="list-style-type: none">• Pas d'actions mises en œuvre pour freiner la consommation foncière et contribuer à l'objectif ZAN	<p>MENACES</p> <ul style="list-style-type: none">• Le fait que la commune soit un "pôle relais" apporte des fonctions territoriales intermédiaires qui peuvent encourager la périurbanisation et le développement de résidences secondaires (défi de maintenir la vitalité des centres)• Abordabilité des logements• Mauvaise intégration des enjeux climatiques lors du développement urbain

EXEMPLES INSPIRANTS

• La communauté d'Agglomération du Grand Angoulême a présenté son plan de recensement des friches urbaines, s'inscrivant dans les principes de la sobriété foncière. C'est dans le cadre de la deuxième édition du Cercle des pionniers de la sobriété foncière que [l'Agglomération a décidé de mettre en œuvre un projet visant à limiter l'artificialisation des sols](#) en réinvestissant les friches et les logements vacants, en développant des projets exemplaires adaptés aux besoins de la population, en s'engageant dans un nouveau mode de production sans artificialisation, et en renaturant les espaces (continuités écologiques). Ce travail de recensement va permettre la mise en œuvre d'un "Plan friches", à la base de la stratégie d'intervention foncière globale sur l'Agglomération. [Angoulême \(agence-cohesion-territoires.gouv.fr\)](http://Angoulême.agence-cohesion-territoires.gouv.fr)

15. Mobilité



La mobilité sur le territoire de la commune touche l'utilisation de la voiture, les distances à parcourir entre les différents lieux de vie, et le déploiement d'un maximum de modes alternatifs, tels que les transports collectif et actif. Le tout doit se faire en accord avec les orientations prises à l'égard de la mobilité à l'échelle de l'agglomération, et dans une optique de réduction des émissions de GES liées au transport.

Dires des acteurs

“Les enfants aiment faire du vélo, il faut encourager ces pratiques qu'on retrouve plus facilement chez les jeunes, comme en réfléchissant à des modes de ramassage conséquents. Nous avons des leviers importants avec les écoles”

“On a un problème de concertation, on n'a jamais un moment donné qu'on est tous autour de la table et qu'on travaille de façon transversale, ce sont pourtant tous [les vélos, les voitures, la vitesse, le transport en commun] des éléments interconnectés”

Chiffres clés

Les ménages possédant une voiture : 1723

Les ménages possédant 2 voitures ou plus : 1438

2 vélos électriques appartenant au Centre Communal d'Action Sociale

Principaux constats

TERRITOIRE	ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ	PRATIQUES INTERNES
<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'offre de mobilité sans voiture, motorisations alternatives durables, formation à l'écoconduite à l'interne (PCAET) (un Plan de déplacement urbain voit le jour à SBAA) • Renforcer l'offre de mobilités alternatives à la voiture individuelle, en priorisant le recours aux transports en commun et en développant les modes doux et décarbonés (Projet de territoire) • Participer à l'atténuation de la segmentation paysagère des espaces par les grandes infrastructures routières ; privilégier l'intensification urbaine le long des corridors desservis par les lignes majeures de transport collectif ; développer dans les territoires ruraux les services de transport alternatifs notamment pour l'accès aux pôles d'emploi, d'équipements et de services ; faire de la sécurité et du confort des usagers à pied ou à vélo la priorité des projets d'aménagement ; anticiper l'évolution des pratiques de mobilité, des nouvelles formes d'habiter et de travailler (PADD) • Mieux intégrer la mobilité dans les projets d'aménagement pour limiter les déplacements contraints ; améliorer collectivement l'offre de transports publics ; inventer et conforter les mobilités alternatives à la voiture solo (SRADDET) 	<ul style="list-style-type: none"> • Budget pour la voirie douce, les pistes cyclables, les appuis-vélos et les stationnements pour vélos • Poursuite du développement de voies vertes, de signalétiques (notamment entre les 2 cœurs de ville), mobilités douces et mobilier urbain (vélos) • Poursuivre les études du projet des Traversées et du cœur de ville de Binic • Traversée de Binic (166k €) • Navette communale Mobydick : transport proposé par le CCAS aux habitants en fonction de certains critères (âge + difficultés motrices) • Plateforme de covoiturage E-Hop • Ateliers demandés à SBAA à destination des habitants pour leur expliquer le fonctionnement du bus et les inciter à utiliser les transports collectifs 	<ul style="list-style-type: none"> • Deux vélos électriques prêtés aux volontaires en service civique du CCAS • Déploiement d'appui vélo dans toute la commune, aussi bien près des plages qu'en ville • Covoiturage pour les déplacements professionnels

- Favoriser une mobilité durable par une action forte sur l'aménagement et l'urbanisme ; développer et promouvoir les transports décarbonés ; favoriser et accompagner les évolutions de comportements individuels vers les nouvelles mobilités ; soutenir le développement des nouvelles technologies et des véhicules sobres (SRCAE)

CE QUE NOUS FAISONS DÉJÀ FORCES

- Plusieurs actions amorcées pour faciliter et sécuriser les déplacements actifs

CE QUI POURRAIT SE PRODUIRE OU NON OPPORTUNITÉS

- Faire partie d'une démarche globale d'intégration de tous les modes de déplacement, et d'inclusion de tous les lieux de vie et ce, avec l'agglomération
- Encourager l'utilisation de vélos électriques dans les déplacements professionnels
- Faciliter l'accessibilité des différents lieux de vie par les modes de transport en commun et les déplacements actifs
- Accélérer le développement des transports sobres en carbone
- Développer les lignes d'autobus, adapter les circuits et augmenter la fréquence des passages
- Sécuriser et conforter les piétons et les cyclistes dans leurs déplacements
- Prendre action pour réduire la pollution urbaine due à la présence d'automobiles en ville
- Limiter la vitesse de circulation urbaine à 30km/h
- Électrifier la flotte de véhicules communaux
- Profiter de la publication du Plan de déplacement urbain de SBAA pour développer l'offre de mobilité à BESM en parallèle

FAIBLESSES

- Peu d'actions mises en place à l'interne pour inciter à l'utilisation des transports collectif et actif
- Peu de sensibilisation des citoyens à l'égard des bienfaits des transports collectif et actif et des menaces liées à l'auto solo
- Manque de concertation de l'ensemble des commissions sur les questions de mobilité

MENACES

- Tendance à la désertification des centres et étalement urbain : les mobilités alternatives à l'auto solo peuvent être plus difficiles à implanter
- Le développement urbain encouragé par la réalisation d'infrastructures routières de franchissement et de liaison de façon fortement corrélée à l'essor de l'automobile (enjeu à l'échelle de l'agglomération)
- Éviter de se concentrer uniquement sur les déplacements courts et intra-communaux
- Phénomènes de "conurbations" (continuum urbain) le long des axes routiers, ce qui est grandement consommateur de foncier naturel et agricole
- Ne pas arriver à freiner les fonctions urbaines développées le long des échangeurs ou des voies rapides
- Ne pas offrir un accès égal à tous à la mobilité

EXEMPLES INSPIRANTS

- Pour se déplacer dans le cœur de ville et vers les endroits en périphérie, quoi de mieux que de le faire en navette électrique ! La maison des mobilités propose sa navette électrique et gratuite. [Se déplacer | Office de tourisme d'Auxerre et de l'Auxerrois \(ot-auxerre.fr\)](http://se-deplacer.ot-auxerre.fr)
- Un plan de déplacement scolaire permet d'identifier les solutions techniques et les outils de mobilisation afin de renforcer l'utilisation du vélo comme moyen de transport pour se rendre à l'école de façon sécuritaire. [Plan de déplacement_ville Sorel-Tracy.pdf \(velo.qc.ca\)](http://plan-deplacement-ville-sorel-tracy.pdf)

16. Infrastructures bâties et efficacité énergétique



Le secteur du bâtiment étant l'un des plus énergivores en Bretagne, il est important de considérer la rénovation énergétique parmi les mesures qui peuvent avoir un réel impact de réduction sur la consommation. C'est autant au niveau des bâtiments communaux que des bâtiments résidentiels et commerciaux que des actions peuvent être entreprises pour augmenter l'efficacité énergétique et l'utilisation d'énergies renouvelables.

Dires des acteurs

“Il faut prendre de la hauteur, et réfléchir à ces dynamiques, prendre le temps”

“Économiquement, c'est sûr que les matériaux écologiques sont plus chers, mais si ce n'est pas nous qui se lançons, personne ne le fera”

Chiffres clés

5% de la population bretonne se dit en situation de précarité énergétique liée au coût du chauffage. [cadre d'orientation stratégique \(prse.fr\)](#)

19 % de la population bretonne a déclaré avoir souffert du froid l'hiver dernier dans son logement.

69 ménages accompagnés dans le cadre du programme RENOVIATION pour 468 000€ [Magazine-communal-dinformation-1-VOK.pdf \(binic-etables-sur-mer.fr\)](#)

Principaux constats		
TERRITOIRE	ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ	PRATIQUES INTERNES
<ul style="list-style-type: none"> • Efficacité énergétique et réduction des impacts pour des activités économiques compétitives (PCAET) • Sobriété énergétique, développement des ÉR • Aides aux particuliers et entreprises pour la rénovation énergétique • Développement éolien vecteur de développement économique et compatible avec les autres usages et l'environnement (Projet de territoire) • Tenir compte des caractéristiques bioclimatiques des secteurs (PADD) • Réhabilitation de l'habitat privé, réhabilitation performante et exemplaire du parc de logement social, réhabilitation du parc tertiaire, intégration des ÉR dans les programmes de construction et rénovation (SRCAE) 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet énergie citoyenne (groupe de citoyens pour une énergie renouvelable, citoyenne et locale) • Aménagement de la maison France service • Rénovation de la salle des loisirs : études, rénovation thermique et phonique • Éclairage public, rénovation de l'éclairage public • Effacement des réseaux ACC 	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic des bâtiments communaux (2e phase) • Bâtiments écosourcés

Analyse de l'enjeu

<p>CE QUE NOUS FAISONS DÉJÀ</p> <p>FORCES</p> <ul style="list-style-type: none">• La rénovation des bâtiments communaux afin d'améliorer leur efficacité énergétique est déjà amorcée	<p>CE QUI POURRAIT SE PRODUIRE OU NON</p> <p>OPPORTUNITÉS</p> <ul style="list-style-type: none">• Développer un programme d'efficacité énergétique à l'échelle communale pour favoriser l'accès aux aides (stabiliser les aides disponibles, mieux planifier les travaux pour les citoyens)• Former les entreprises de construction aux choix écologiques qu'ils peuvent faire• Assurer une coordination et une meilleure communication entre les services de l'ADIL, du CAUE et de l'ALEC afin de sensibiliser les citoyens et les entreprises aux choix écologiques lors de la construction• Tirer profit de la rénovation et des nouvelles constructions pour intégrer des critères environnementaux et sociaux• Déterminer des critères ou une charte écoresponsable et durable lors du choix des fournisseurs et sous-traitants
<p>FAIBLESSES</p> <ul style="list-style-type: none">• Absence de diagnostic des passoires thermiques sur le territoire• Parc résidentiel toujours fortement énergivore (et émetteur) (réalité observée à l'échelle de l'agglomération)	<p>MENACES</p> <ul style="list-style-type: none">• Réglementation insuffisante à l'égard des nouvelles constructions, difficulté d'intégration des objectifs d'efficacité énergétique au niveau des particuliers et entreprises• Persistance de la précarité énergétique (phénomène observé à l'échelle de la Bretagne)• Dépendance aux énergies fossiles de plus en plus problématique en raison de leur raréfaction

EXEMPLES INSPIRANTS

- La ville de Marcq-en-Baroeul a remplacé une salle polyvalente vieillissante, qui ne répondait plus aux normes et qui devait être démolie, par un pôle culturel, festif et de restauration. Le quartier Pont des Arts accueille désormais des populations différentes (mixité des âges et des cultures) grâce au nouveau cinéma composé de trois salles, dans un bâtiment moderne et lumineux. Ce projet a également permis de faire de la culture un levier au profit de l'attractivité du quartier du Pont des Arts¹⁶
- La [Ville de Ungersheim](#), village en transition et meilleure petite ville française de la biodiversité. La commune d'Ungersheim s'est inscrite dans la démarche « des villes et villages en transition ». La transition s'élabore à travers une feuille de route consistant à préparer nos citoyens à la raréfaction des ressources fossiles, essentiellement le pétrole, dont les coûts vont impacter considérablement les budgets, mais aussi à s'adapter par anticipation aux dérèglements climatiques en créant des modes de vie plus reliés et plus enrichissants.

¹⁶ Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. Forum des solutions 2021-2022. Action Cœur de Ville. La ville intergénérationnelle. https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-04/FDS_2022_cycle1_v6%281%29.pdf

17. Pratiques de gestion exemplaires

Les pratiques de gestion exemplaires regroupent l'ensemble des pratiques mises en place par les organisations dans le but de respecter les principes du développement durable, c'est-à-dire être économiquement viable, avoir un impact positif sur la société mais aussi mieux respecter l'environnement.

Dires des acteurs

“Pour être ambassadeur, il faut adhérer au projet”
 “Nous, en tant que collectivité, devons faire preuve d'exemplarité, nous pouvons être innovants, tester des choses, expérimenter”
 “Nous avons besoin d'idées mobilisantes, une vision réaliste de la transition”

Chiffres clés

Plus de 25 actions visant à améliorer les façons de faire sont réalisées
 Obtention de 2 labels

Principaux constats		
TERRITOIRE	ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ	PRATIQUES INTERNES
	<ul style="list-style-type: none"> Label Commune Zéro-phyto obtenu en 2011 Label Terre Saine obtenu en 2021 	<ul style="list-style-type: none"> Plan de gestion globale qui inclut l'entretien municipal

Analyse de l'enjeu

<p>CE QUE NOUS FAISONS DÉJÀ</p> <p>FORCES</p>	<p>CE QUI POURRAIT SE PRODUIRE OU NON</p> <p>OPPORTUNITÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> Réduire les besoins d'imprimer Effectuer une gestion exemplaire des matières résiduelles, de leur tri, de leur réduction Développer une politique d'achat responsable accompagnée d'une formation Réviser le plan de nettoyage Plateforme de démonstration Laisser place à l'innovation, oser l'expérimentation Avoir les mêmes pratiques sur l'ensemble de la commune Appliquer et promouvoir les pratiques écologiques au bureau Favoriser le partage de connaissances entre employés
<p>FAIBLESSES</p>	<p>MENACES</p>



REGARD CROISÉ

Enjeux transversaux et défis de la commune

DÉFIS

L'analyse du diagnostic des 17 enjeux a permis de mettre en lumière six (6) défis propres à la commune de Binic-Étables sur Mer. Ces six (6) défis tiennent compte des forces et des faiblesses de la commune à l'heure actuelle, mais aussi de ses aspirations à devenir une commune résiliente qui atténue et adapte son territoire aux impacts des changements climatiques. Ces défis doivent aussi permettre à la commune de se projeter dans le futur et de choisir quelles orientations elle souhaite prendre pour parvenir aux résultats qui feront d'elle une commune exemplaire en termes de transition socioécologique.

1. Protection et adaptation des milieux naturels et urbains en réponse aux impacts des changements climatiques et en visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité.

a. Les points de vigilance

BESM fait partie d'un contexte territorial et régional qui vise des réductions d'émissions de GES et l'augmentation de la séquestration du carbone afin d'atténuer les changements climatiques et leurs impacts sur la santé et la sécurité des personnes. Elle connaît toutefois plusieurs enjeux territoriaux auxquels elle devra répondre si elle souhaite que sa démarche de transition ait des impacts positifs réels. Par exemple, le développement urbain dans des secteurs à risque d'aléas climatiques, l'artificialisation importante des sols, les bouleversements écologiques qui s'en suivent, la fragilisation des milieux aquatiques et les problèmes de pollution des cours d'eau font partie des faiblesses de son territoire qui pourraient amplifier les conséquences des changements climatiques.

b. Les générateurs d'impact positif

Plusieurs tendances en aménagement du territoire, que l'on retrouve dans les pays occidentaux, sont observés à BESM et nuisent aux efforts de sobriété carbone. Tel est le cas de l'étalement urbain, la dépendance à la voiture individuelle, la pression foncière sur les milieux naturels et agricoles, la périurbanisation, la dévitalisation des centres, le parc résidentiel fortement consommateur en énergie et la dépendance aux énergies fossiles. Cela fait en sorte qu'un conflit s'installe entre les objectifs de réduction des émissions de GES et le mode de vie actuel de la population.

En revanche, BESM a déjà plusieurs actions en cours qui ont commencé à engendrer des impacts positifs sur l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques. Le fait qu'elle soit une commune socle à l'échelle de l'Agglomération quant à la protection du littoral et le recul du trait de côte fait d'elle un acteur proactif en termes d'adaptation face aux risques de submersion marine. BESM s'assure aussi de faire un suivi assidu de la qualité de ses eaux et procède à leur assainissement. Ayant plusieurs sites naturels d'importance sur son territoire, BESM s'assure déjà de l'harmonie entre la protection de la nature et la pratique d'activités de plein air par la population. Elle a aussi mis en place plusieurs pratiques écologiques dans le but de réduire les pollutions et les nuisances (Zéro Phyto, nettoyage de la plage) et elle protège son patrimoine bâti traditionnel ainsi que son patrimoine naturel.

c. Les potentiels pour la commune

Le défi de la commune de protéger davantage ses milieux urbains et naturels et de les adapter aux impacts des changements climatiques comprend aussi la réduction des émissions de GES en accord avec les objectifs de l'Agglomération, de la région et de la France. Pour y arriver, elle aspire à ce que le développement urbain et la densification du territoire répondent aux enjeux d'atténuation et d'adaptation. Les actions qu'elle mettra en place doivent permettre de répondre simultanément à plusieurs problématiques en ce sens, en plus d'engendrer des retombées positives pour les résidents. BESM vise à être à la fine pointe des solutions et de l'innovation qui serviront à valoriser les ressources de son territoire. Elle vise à créer des cœurs de ville attractifs, dynamiques, accessibles à tous. Elle souhaite accorder une plus grande place à la nature en ville et avoir recours à des solutions basées ou inspirées de la nature pour résoudre des problèmes d'aménagement, revoir son offre de mobilité pour qu'elle soit diversifiée, sobre en carbone, et intégrée au réseau de l'Agglomération. Pour réduire ses émissions de GES encore plus significativement, BESM souhaite développer son autonomie énergétique et ses énergies renouvelables locales afin d'être moins dépendante aux énergies fossiles.

d. Des idées qui émergent

Pour engendrer des résultats à la hauteur de ses ambitions, BESM posera des actions concrètes dans le cadre de la stratégie de transition. Elle devra avoir recours à des outils urbanistiques qui permettront d'atteindre les objectifs de réduction de GES et de résilience du territoire. Elle adaptera donc le territoire aux risques climatiques, optimisera les milieux de vie en misant sur la proximité des services, et créera plus d'espaces verts en milieu urbain. Elle vise aussi à améliorer la gestion des eaux usées et pluviales, travailler avec les friches urbaines pour redynamiser les centralités et protéger les terres agricoles en s'appuyant sur la ZAN. Dans le but de protéger ses milieux naturels et la biodiversité, BESM souhaite augmenter la part d'habitats naturels protégés. Enfin, au niveau de son autonomie et son efficacité énergétique, des actions viseront à développer la valorisation énergétique des déchets, mettre sur pied un programme d'efficacité énergétique communal pour favoriser l'accès aux aides par la collectivité, et développer la filière locale de l'énergie.

2. Soutien et accompagnement de la population au développement de sa résilience face aux changements climatiques selon les différentes vulnérabilités du territoire, et plus particulièrement en situation de crise.

a. Les points de vigilance

Si les modes de vie et le territoire doivent être repensés dans une logique de résilience, il en est de même pour **les communautés vivant sur ce territoire**, qui sont plus ou moins affectées par les effets des différentes crises. Il est important de souligner que **les vulnérabilités diffèrent selon les communautés, les tranches d'âge et la situation financière des ménages**. D'une part, plusieurs inégalités persistent sur le territoire de la commune et de l'Agglomération, telles que l'accès au logement, l'accès à une mobilité abordable, l'exposition aux polluants atmosphériques et l'accès à la nature. D'autre part, les changements démographiques sont marqués d'un **important vieillissement de la population et donc, une perte préoccupante d'actifs**. Il s'agit d'une tendance à prendre sérieusement en compte.

b. Les générateurs d'impact positif

Heureusement, BESM travaille déjà activement à rendre la vie sur son territoire plus dynamique et moins empreinte d'inégalités. Elle crée des liens entre l'alimentation saine et responsable et l'agriculture de proximité dans un souci de résilience alimentaire. Elle est présente et soutient financièrement différentes communautés et acteurs associatifs, tels que les jeunes, les plus démunis et les personnes handicapées. Du soutien, de l'accompagnement et des animations sont aussi disponibles pour les personnes âgées. Par ailleurs, on tente graduellement de faciliter les déplacements collectifs et actifs, dans un souci de réduction des pressions financières et pour favoriser la santé et la sécurité des personnes.

c. Les potentiels pour la commune

Dans le cadre de sa stratégie de transition, BESM doit poursuivre de façon concertée ses efforts pour **répondre aux besoins de la population citoyenne de sorte à assurer sa résilience**, tout en tenant compte des différentes vulnérabilités. En regard des crises précédemment vécues et de l'augmentation des risques climatiques, BESM devra **mettre en place des actions pour que son administration puisse atténuer davantage les impacts négatifs que cela représente pour les citoyens**. Elle aspire donc à assurer la qualité de vie des personnes tout au long de leur parcours de vie et dépendamment des enjeux auxquels elles pourraient faire face. Pour ce faire, elle souhaite être à l'écoute des besoins des différents publics et mieux comprendre de quelles façons les enjeux sociaux et environnementaux affectent plus durement certaines communautés ou personnes.

d. Des idées qui émergent

Les efforts plus concrets qu'elle fera en ce sens devront permettre d'atteindre des résultats ambitieux, mais réalistes. Par exemple, les actions pourraient être de transformer l'agriculture traditionnelle en culture de résilience alimentaire humaine, de concerter le travail des agriculteurs avec l'amélioration de l'autonomie alimentaire, d'adapter l'offre de services et de logements aux besoins des différents publics et en fonction du vieillissement de la population, et de réduire les pollutions et les nuisances. Pour s'assurer que le tout se fasse en réponse aux besoins réels de la population, BESM favorisera la consultation et la collaboration, plus particulièrement sur les sujets qui touchent ou concernent les citoyens. Enfin, elle vise aussi à développer la mixité sociale dans une optique d'entraide et de partage entre personnes, entre générations et entre communautés.

3. Une gouvernance transversale et partagée où chaque acteur est responsable de l'atteinte des objectifs de la stratégie de transition.

a. Les points de vigilance

Développer une stratégie de transition écologique ne peut pas être la tâche d'un seul service communal, et la déployer ne peut se faire par les efforts de l'administration seule. BESM s'est donné pour mission d'élaborer une stratégie à laquelle un maximum d'acteurs pourrait participer. À l'heure actuelle, on note toutefois une absence de transversalité au sein de l'administration et entre les services, ce qui est problématique lorsque vient le temps de mettre en œuvre des actions qui nécessitent un changement de mentalité et un virage de la part de tous. Les actions liées au développement durable se manifestent présentement un peu partout dans la commune, mais sont isolées et non inscrites dans une stratégie ou un plan global.

La bonne gouvernance de la stratégie de transition requiert de réfléchir de façon concertée aux moyens que l'on souhaite prendre pour passer outre les menaces. Un manque de suivi des actions et de l'atteinte des objectifs à long terme, ou un manque de dialogue et de concertation avec l'Agglomération et les communes voisines sont des lacunes qui peuvent nuire à la mise en œuvre de la stratégie. Des objectifs pourraient aussi être plus difficiles à atteindre si l'administration ne met pas en place les mesures dissuasives ou la réglementation suffisantes pour s'assurer de l'application de certaines actions.

b. Les générateurs d'impact positif

En revanche, le fait que la démarche entamée par BESM soit volontaire signifie que l'administration est prête à faire ce qu'il faut pour implanter des objectifs qui vont perdurer dans le temps. Garantir une gouvernance transversale et partagée pour assurer l'atteinte des objectifs est fondamental dans la démarche d'élaboration de la stratégie. Pour y arriver, BESM aspire d'abord à inscrire les intérêts de la commune dans une vision régionale, nationale, voire internationale. Elle doit donc rester au fait des orientations prises à plus grande échelle et dialoguer continuellement avec tous ses partenaires. Par le fait même, les objectifs que BESM poursuivra dans le cadre de la stratégie doivent s'inscrire dans sa propre vision qui devra être définie globalement, tout en répondant de façon transversale aux défis identifiés.

c. Les potentiels pour la commune

BESM devra planifier ses projets dans un horizon de long terme, en se fixant des cibles concrètes, mesurables et temporelles. Elle devra aussi définir les modalités d'évaluation et de reddition de compte des avancements de la future stratégie. Pour assurer la cohérence et le suivi de la stratégie, elle doit déterminer des objectifs qui relèveront de la responsabilité de tous les services communaux, en plus d'uniformiser l'adoption de pratiques exemplaires à l'ensemble de l'administration. Pour ce faire, elle devra aussi agencer les différents plans et politiques de la commune aux objectifs de la stratégie de transition.

d. Des idées qui émergent

D'autre part, pour arriver à soutenir la résilience économique sur le territoire de la commune et mieux anticiper les risques futurs qui peuvent bouleverser de nouveau l'équilibre de divers secteurs, il sera important que BESM intègre les coûts et les bénéfices économiques, environnementaux et sociaux lors de toute prise de décision (ex. budget vert ou budget carbone). Développer l'économie circulaire, sociale et solidaire est notamment ce qui pourrait contribuer positivement à la résilience économique de l'administration et des acteurs économiques du territoire. Cette vision globale de la transition écologique permettra à la stratégie de faire perdurer ses effets dans le temps. Au niveau pratique, élaborer un plan d'action structurant est ce qui permettra une mise en œuvre concertée des actions. Ainsi, les ressources financières et humaines pourront être déployées spécifiquement selon ce que chacune des actions nécessite.

4. Mobilisation de la population citoyenne pour que son engagement amplifie l'impact positif et collectif des actions mises en œuvre.

a. Les points de vigilance

La concertation des acteurs décisionnels et de l'administration communale lors du déploiement de la stratégie de transition est fondamentale, mais elle peut être renforcée si les citoyens et les entreprises prennent part au changement eux aussi. C'est pourquoi ne pas considérer toutes les communautés lors de la démarche d'élaboration de la stratégie de transition aurait un impact important sur sa mise en œuvre. D'office, on constate une certaine réticence chez certaines personnes à changer leurs habitudes et accepter la transition, notamment en ce qui concerne des choix moins émetteurs de GES. Un manque d'acceptabilité sociale de certaines actions pourrait faire échouer la mise en place de pratiques innovantes.

b. Les générateurs d'impact positif

Toutefois, il existe déjà plusieurs actions sociales et environnementales déployées par BESM qui ont permis d'impliquer et de collaborer avec la population citoyenne pour qu'elle veuille elle aussi apporter des changements positifs pour la collectivité. La vie associative encouragée sur le territoire donne une voix à tout le monde et valorise l'entraide et le bien-vivre ensemble. La commune organise des événements et activités entre résidents, comme c'est le cas du Weekend des Transitions qui eut lieu les 13, 14 et 15 mai 2022. Un tel événement entretient le dialogue entre les différentes communautés et fait émerger de nouvelles idées face aux préoccupations communes. La plateforme numérique participative de la commune et l'emploi récent d'une chargée de mission en participation citoyenne vont d'autant plus contribuer à ce que les citoyens prennent part à la démarche.

c. Les potentiels pour la commune

Si on souhaite tirer profit de ces forces pour amplifier l'action climatique de concert avec les efforts de la commune, **la population doit être engagée, mobilisée**. BESM aspire à ce que les personnes développent une **écocitoyenneté**, qu'elles fassent partie d'un mouvement de changement pour le bien commun. En liant les pratiques écologiques des citoyens à l'atténuation des pollutions et des nuisances qu'on retrouve sur le territoire, il est plus facile de convaincre de l'importance de la transition. Une jeunesse mobilisée et impliquée dans la cause environnementale et climatique est aussi un gage de maintien des bonnes pratiques dans le futur.

d. Des idées qui émergent

Pour arriver à mobiliser la population citoyenne, BESM souhaite inciter les citoyens à faire des choix écoresponsables et à moindre impact carbone en communiquant les bienfaits ainsi que les conséquences de l'inaction. Recourir aux **canaux de communication et de dialogue en continu** entre les résidents et l'administration permettra d'identifier ce que les citoyens considèrent comme nuisible pour leur qualité de vie, et d'y remédier. Par exemple, travailler avec des "sentinelles" pour assurer une vigie environnementale donne un rôle aux personnes qui souhaiteraient participer plus activement aux actions.

L'engagement citoyen peut être utilisé comme levier pour mettre en œuvre les actions. Pour ce faire, il est important de s'adresser à la population et de l'informer fréquemment des enjeux climatiques et environnementaux. En joignant culture et sensibilisation à l'action climatique, on s'assure de rejoindre plus de personnes. Enfin, il ne faut pas oublier que **les entreprises ont un rôle essentiel à jouer dans la transition**. Les former sur les choix qui peuvent réduire leur impact carbone et environnemental fait aussi partie des actions de mobilisation que BESM doit mettre en place.

5. Exemplarité de l'organisation communale et des acteurs économiques du territoire.

a. Les points de vigilance

L'organisation de Binic-Étables sur Mer souhaite être exemplaire en termes de transition socioécologique. Ce sont quatre (4) aspects qui peuvent contribuer à l'exemplarité de l'organisation : améliorer les connaissances à l'égard des enjeux; assurer la résilience économique du territoire; former les agents communaux sur les solutions qui seront mises en œuvre; et développer des pratiques exemplaires.

En premier lieu, en ce qui concerne **la documentation que BESM fait des enjeux climatiques et sociaux**, on note plusieurs lacunes actuellement. Aucun recensement récent n'a été fait sur les nuisances perçues par les citoyens sur le territoire. On détient peu de connaissances de la consommation énergétique et l'impact environnemental des bâtiments de la commune, ainsi que des risques spécifiques qui menacent le territoire. Cela fait en sorte **qu'on n'anticipe pas suffisamment les conséquences des changements climatiques sur les différents secteurs**. Pour y remédier, il sera essentiel d'améliorer les connaissances sur les risques, les conséquences et les solutions aux enjeux. Par exemple, documenter les émissions de GES à BESM afin de fixer des objectifs de réduction mesurables, ou encore caractériser les cours d'eau et la biodiversité permet de mieux planifier des actions qui peuvent atténuer les enjeux.

b. Les générateurs d'impact positif

En second lieu, en ce qui a trait à la **résilience économique du territoire**, on constate que plusieurs efforts ont été faits, bien qu'il y ait place à amélioration pour étendre ces efforts à tous les secteurs économiques. Grâce à l'Office de Tourisme, le déploiement du **tourisme durable** est déjà en cours de réalisation. De plus, la collaboration entre l'Office et les commerçants locaux apporte des opportunités en termes de **retombées locales positives du tourisme**. En revanche, on note une **faible diversification de l'économie** actuellement qui, comme expliquée précédemment, est majoritairement présente.

c. Les potentiels pour la commune

En termes de résilience économique, l'exemplarité de l'organisation communale passe par **l'accompagnement des acteurs économiques** pour les aider à faire des choix écoresponsables et **réduire leur vulnérabilité face aux risques et aux crises dans le futur**. Cela peut permettre à la commune, par le fait même, de **favoriser l'innovation** et d'expérimenter elle-même des solutions innovantes développées par les entreprises locales. Pour y arriver, **BESM pourrait développer une politique d'achat écoresponsable ambitieuse**, accompagnée d'une formation pour les entreprises du territoire et pour les agents communaux. Une réglementation en faveur pourrait consolider le choix de fournisseurs et de produits écologiques et locaux. Enfin, poursuivre le travail déjà entamé par l'Office de Tourisme pour réduire l'impact du tourisme sur certains enjeux doit être priorisé.

En troisième lieu, **le travail des agents communaux** peut grandement bénéficier à l'exemplarité de l'administration communale. Actuellement, on s'assure déjà à BESM que tous les membres de l'organisation participent aux initiatives, et on s'améliore continuellement en ce qui a trait à la formation donnée aux agents. On connaît aussi la **grande sensibilité de certaines personnes aux questions de développement durable**.

d. Des idées qui émergent

De ce fait, la commune aspire à ce que **ses agents soient des personnes conscientisées, informées et porteuses de pratiques exemplaires sur le territoire et à l'interne**. Elle souhaite former des **agents ambassadeurs de la transition** qui pourront transmettre leur savoir et informer sur les bonnes pratiques à adopter au quotidien. Développer le réflexe de se référer aux nouvelles méthodes est ce qui garantira l'application des pratiques exemplaires. L'organisation aspire aussi à offrir à ses agents un milieu de travail inclusif et **une cohésion à l'interne** à l'égard des pratiques écologiques innovantes. Informer les agents sur les risques au travail, et développer une politique de santé et sécurité font partie des actions qui contribuent à une atmosphère positive. Enfin, favoriser **le partage de connaissances entre agents** augmente une exemplarité qui reflète les valeurs réelles des membres de l'organisation.

En dernier lieu, **les pratiques innovantes et exemplaires de l'organisation doivent continuellement être revues et améliorées**. À l'heure actuelle, BESM a entamé la rénovation énergétique des bâtiments communaux. Comme mentionné précédemment, elle compte déjà **plusieurs actions écoresponsables mises en place** et sa démarche volontaire de diagnostic témoignent de sa volonté de faire de l'organisation une championne en termes de transition. Pour poursuivre dans cette direction, **BESM aspire à l'exemplarité au sein de tous les services communaux**. Elle souhaite augmenter l'efficacité de l'administration, notamment en requalifiant les bâtiments communaux, à la demande et selon les besoins des équipes. En termes de pratiques écologiques, elle souhaite montrer l'exemple en effectuant des changements à l'interne qui permettront de **réduire l'empreinte carbone de l'administration**, ainsi qu'en électrifiant graduellement son parc de véhicules communaux. Enfin, elle vise à appliquer et promouvoir auprès des agents les pratiques écologiques au bureau.

6. La compréhension de l'importance de la stratégie de transition par la population citoyenne afin de construire un objectif collectif.

L'élaboration d'une stratégie de transition collective se veut un défi en soi parce qu'elle doit mener à ce que tout le monde ait envie d'y prendre part. Si la population n'est pas suffisamment informée, sensibilisée, éduquée et guidée sur les actions qui ont un réel impact et sur les raisons pourquoi on doit agir, la stratégie ne pourra avoir la portée souhaitée. Pour tirer profit de son exemplarité et favoriser la compréhension des objectifs de la stratégie de transition, BESM doit communiquer sur les enjeux climatiques ainsi que sur leurs solutions, de sorte à informer et inciter la population citoyenne à adopter elle aussi des pratiques à moindre impact. Par la communication, la mairie fait figure de leader et encourage les autres acteurs à se concerter autour de l'objectif collectif.

Il n'y a actuellement pas de communication constante et consacrée aux pratiques exemplaires de l'organisation et aux actions déjà en cours. La commune aspire donc à communiquer sur les enjeux définis dans la stratégie de transition et en cohérence avec les objectifs qu'elle souhaite atteindre. La communication aux acteurs économiques est aussi primordiale pour les amener à connaître et comprendre les pratiques qu'ils peuvent changer et améliorer de leur côté. De cette façon, on amène tous les citoyens à passer à l'action individuellement et collectivement.

Le défi ultime est donc d'amener la population citoyenne à se rallier à la recherche d'un objectif collectif qui encouragera tout le monde à participer aux actions. La mairie est bien placée pour insuffler cette volonté de passage à l'action.

CONCLUSION

La première phase de la démarche de stratégie de transition, celle du diagnostic partagé, est une étape déterminante qui met la table avant d'entamer la définition plus spécifique de la vision de Binic-Étables sur Mer. En situant le rôle de la commune dans le contexte territorial, régional, national et international, on arrive à imaginer son rôle dans la transition écologique. Le recensement de nombreuses données a permis de mieux comprendre les grandes tendances qui touchent la commune, et l'agglomération dans laquelle elle se trouve. La concertation de tous les acteurs, internes et partenaires, a déjà permis de mettre la main sur plusieurs menaces et faiblesses qui peuvent nuire à la transition, mais aussi sur des opportunités qu'entrevoient ces acteurs.

L'état des lieux, basé sur les 17 enjeux qui touchent la transition écologique, nous donne des indications précises sur les forces, les faiblesses, les ambitions et les résultats que pourrait atteindre BESM en prenant un virage écologique et social en réponse aux défis propres au territoire et aux communautés qui y vivent. Globalement, on peut retenir de la démarche de diagnostic partagé trois (3) éléments d'importance :

- Le territoire de la commune de Binic-Étables sur Mer comporte des caractéristiques avantageuses d'un point de vue écologique et économique, mais celles-ci subissent de fortes pressions. Le défi de la protection et de l'adaptation des milieux naturels et urbains est majeur et nécessite la collaboration de tous.
- La population citoyenne et la gouvernance de l'organisation communale ont déjà permis la mise en œuvre de plusieurs actions de transition. Il est maintenant important de concerter ces actions pour engendrer une adhésion encore plus forte de la population, et inscrire les actions dans une vision globale.
- Pour garantir que les effets de la stratégie de transition perdureront dans le temps, on a besoin d'un plan d'action structurant où chaque service communal est responsable de l'atteinte des objectifs et est exemplaire dans ses pratiques.

Les prochaines étapes de l'élaboration de la stratégie de transition engagée vont permettre de définir la vision et les axes stratégiques qui permettront de répondre aux défis illustrés par ce diagnostic. Cette étape sera un temps fort de la démarche où collectivement il faudra faire jouer l'imagination et la créativité de l'ensemble des acteurs afin d'écrire le récit permettant d'engager la transition souhaitée par la commune. Le troisième temps de la démarche permettra de définir des actions réalisables et concrètes qui répondent aux enjeux illustrés dans ce diagnostic. Ces actions se retrouveront dans une feuille de route et comporteront des cibles et des indicateurs de suivi afin de permettre une reddition de compte transparente envers les citoyens et les partenaires de la commune.

ENSEMBLE, RÉVÉLONS LE POTENTIEL DE BINIC-ÉTABLES SUR MER

BIBLIOGRAPHIE

APAVE – Agence de Brest, Division Conseil – Service Environnement. (2014). Diagnostic initial de pollution des sols – Etude historique et documentaire Rapport de base / démarche IED. https://www.cotes-darmor.gouv.fr/content/download/28992/206218/file/Annexe12aPiece6_RappBase_IED_A100.pdf

Binic-Étables sur Mer. <https://www.binic-etables-sur-mer.fr/>

Département des Côtes-d’Armor. Plan de prévention du bruit dans l’environnement. 3e échéance.

https://cotesdarmor.fr/sites/default/files/2021-06/20%2001%2014_DI_SEER_PPBE_rapport_3eme_ech%C3%A9ance.pdf

Direction départementale des territoires et de la mer des Côtes-d’Armor. (2019). Stratégie de gestion du domaine public maritime naturel des Côtes-d’Armor.

https://www.cotes-darmor.gouv.fr/index.php/content/download/39505/278107/file/2019-02-01_StraGestionDPMV13_SIGNEE.pdf

Direction régionale de l’environnement, de l’aménagement et du logement Bretagne. (Dernière mise à jour : 18 août 2016). Le Schéma Régional du Climat, de l’Air et de l’Energie (SRCAE) de Bretagne 2013-2018.

<https://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/le-schema-regional-du-climat-de-l-air-et-de-l-a2086.html>

Ministère de l’Environnement, de l’Énergie et de la Mer. (2017). Tout savoir sur la GEMAPI.

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/20170227_La%20GEMAPI_vdif.pdf

Pays de Saint-Brieuc. (2021). Projet d’aménagement et de développement durables – PADD. Version débattue en Comité syndical du 19 novembre 2021.

http://www.pays-de-saintbrieuc.org/documents/FTP/214/000/009/112/9112736_185_PADD-debattu-en-Comite-syndical-du-19.11.2021.pdf

Pays de Saint-Brieuc. Le SCOT.

<http://www.pays-de-saintbrieuc.org/consulter/PagePerso.asp?PagePersoID=4865>

Préfet de la région Bretagne. (Dernière mise à jour : 12 juillet 2019). Le PRFB décline les orientations et les objectifs du programme national de la forêt et du bois pour la période 2019-2029 en Bretagne.

<https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/le-prfb-decline-les-orientations-et-les-objectifs-du-programme-national-de-la-a1730.html>

Préfet des Côtes-d’Armor. (2022). Les services de l’État en Côtes d’Armor : Environnement et transition énergétique.

<https://www.cotes-darmor.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-transition-energetique>

Préfet des Côtes-d’Armor. Les services de l’État en Côtes d’Armor : Plan d’action sur le milieu marin et aires marines protégées.

<https://www.cotes-darmor.gouv.fr/Publications/Plan-d-action-sur-le-milieu-marin-et-aires-marines-protegees/Plan-d-action-sur-le-milieu-marin-et-aires-marines-protegees>

Préfet des Côtes-d'Armor. (2014). Avis de l'Autorité environnementale sur le projet du plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux des Côtes d'Armor.

<https://www.cotes-darmor.gouv.fr/content/download/14136/97243/file/3%20-%20PPGDND-avis%20AE2.pdf>

Région Bretagne. (Dernière mise à jour : 23 août 2021). Le PRSE de Bretagne.

<http://www.bretagne.prse.fr/le-prse-de-bretagne-r8.html>

Région Bretagne. (2020). Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires.

<https://pod.bretagne.bzh/hosting/kentika/doc/SRADEET/SRADEET.pdf>

Région Bretagne. (2015). Le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) : une trame verte et bleue pour préserver la faune et la flore en Bretagne.

https://www.bretagne.bzh/app/uploads/SRCE_SchemaRe%CC%81gionalCohereceEcologique_Presentation.pdf

Région Bretagne. (2013). Schéma Régional Climat Air Énergie de Bretagne 2013-2018.

https://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/srcae_web_05_11_2013_cle7f1151.pdf

Région Bretagne. Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires.

<https://www.bretagne.bzh/actions/grands-projets/breizhcop/sraddet/#:~:text=%C3%A9galit%C3%A9%20des%20territoires-,Le%20Sch%C3%A9ma%20r%C3%A9gional%20d'am%C3%A9nagement%2C%20de%20d%C3%A9veloppement%20durable,et%20d'%C3%A9galit%C3%A9%20des%20territoires&text=C'est%20%C3%A0%20Brest%20le,la%20loi%20NOTRe%20de%202015>

Saint-Brieuc Armor Agglomération. (Dernière mise à jour : 20 octobre 2021). Le Plan Climat Air Énergie Territorial.

<https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/comprendre-lagglomeration/les-grands-projets/le-plan-climat-air-energie-territorial-1>

Saint-Brieuc Armor Agglomération. (2021). Projet de territoire 2021-2030.

https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/fileadmin/medias/Publications/SBAA_PROJET_DE_TERRITOIRE_2021-2030.pdf

Saint-Brieuc Armor Agglomération. (Dernière mise à jour : 2 février 2021). Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

<https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/comprendre-lagglomeration/les-grands-projets/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui>

Saint-Brieuc Armor Agglomération. (Dernière mise à jour : 21 octobre 2020). Documentation & publications.

<https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/vivre-et-habiter/eau-assainissement/leau-potable-au-quotidien/documentation-publications>

Saint-Brieuc Armor Agglomération. (Dernière mise à jour : 11 septembre 2020). Le projet de territoire.

<https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/comprendre-lagglomeration/linstitution/le-projet-de-territoire>

Saint-Brieuc Armor Agglomération. (Dernière mise à jour : 11 septembre 2020). Programme Local de l'Habitat.

<https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/vivre-et-habiter/mon-logement/programme-local-de-lhabitat>

Saint-Brieuc Armor Agglomération. (2020). Plan de déplacements urbains 2019-2029 : Guide des élus - Documents de référence.

https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/fileadmin/medias/COMPRENDRE_L_AGGLOMERATION/Les_grands_projets/le_PDU/PDU.pdf

Saint-Brieuc Armor Agglomération. (2020). Rapport d'activité et du développement durable.

https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/fileadmin/medias/Publications/reference/SBAA_RAPPORT_21_BD.pdf

Saint-Brieuc Armor Agglomération. (2019). Outil d'aide à la décision - Synthèse du diagnostic problématisée et transversale.

https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/fileadmin/medias/VIVRE_ET_HABITER/questions_urbanisme/documents_plui/SBAA-DIAG-synthese-sept2019-V3.pdf

Saint-Brieuc Armor Agglomération. (2019). Programme Local de l'Habitat PLH > 2019-2024.

<https://fr.calameo.com/saintbrieuc-armor-agglomeration/read/0061358775192fc718201>

Saint-Brieuc Armor Agglomération. (2019). Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) - Diagnostic territorial.

https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/fileadmin/medias/VIVRE_ET_HABITER/questions_urbanisme/documents_plui/SBAA-DIAG-synthese-sept2019-V3.pdf

Saint-Brieuc Armor Agglomération. (2019). Plan Climat Air Énergie Territorial - Tome 3 - Programme d'actions.

https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/fileadmin/medias/COMPRENDRE_L_AGGLOMERATION/Les_grands_projets/Le_PCAET/2019PCAET_-_3Annexe_DB-188-2019-PROGRAMME_D_ACTIONS_PCAET.pdf

Saint-Brieuc Armor Agglomération. (2019). Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) - Projet d'Aménagement et de Développement Durables (horizon 2032).

https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/fileadmin/medias/COMPRENDRE_L_AGGLOMERATION/Les_grands_projets/Le_PLUi/PADD_PLUISBAA_version_debat.pdf

Saint-Brieuc Armor Agglomération. (2018). Diagnostic préalable au projet de territoire : Rapport d'étude.

https://adeupa-brest.fr/system/files/publications/fichierjoint/121_Saint_Brieuc_Projet_territoire_web.pdf